

## Arancha Gonzalez Laya continue de surfer sur ses divagations

*Karima Benyaich : Bourde personnelle de la ministre espagnole  
ou intention manifeste visant l'intégrité territoriale du Maroc ?*



**Avec la vague de chaleur,  
l'invasion des serpents  
a la part belle**  
*Les habitants de Rommani  
ont eu la peur de leur vie*



**Jack Lang : Je suis heureux  
que le Roi du Maroc apporte  
un soutien humanitaire aux  
populations de Gaza**



**Le nouveau modèle de  
développement, côté culture**  
**La diversité culturelle  
comme levier d'ouverture,  
de dialogue et de cohésion**



**C'est parti pour l'ultime tiers du  
championnat Pro 1 de football**  
**Sérieux tests rbatis pour  
les clubs casablancais**



# Avec la vague de chaleur, l'invasion des serpents a la part belle

*Les habitants de Rommani ont eu la peur de leur vie*

À quelques kilomètres de Casablanca, les immeubles poussent plus vite que les champignons. La frénésie immobilière et l'urbanisation galopante ont totalement défiguré les collines qui furent, pendant longtemps, un havre de paix pour la biodiversité de la région. Pilonnées sans relâche depuis plusieurs années déjà, les entrailles de cette terre fertile ont fini par recracher les animaux qui y coulaient des jours heureux. Chassée et privée de son habitat naturel, la faune du coin trouve refuge dans les rares propriétés qui disposent encore d'un jardin ou du moins d'une végétation digne de ce nom.

Propriétaire d'une parcelle de terre d'un peu plus de 3000m<sup>2</sup>, où cohabitent eucalyptus, citronniers, figuiers et quelques oliviers, une mère de trois enfants se remémore le jour où elle s'est fait une peur bleue : « Un de mes fils regardait par la fenêtre lorsqu'il est tombé nez à nez avec un serpent d'au moins 1,50 mètre qui tentait de se frayer un chemin à travers la moustiquaire ». Puis de préciser : « De tout temps, il y a eu des serpents dans le jardin, mais ils ne s'approchaient jamais à ce point de la maison ». Pour elle, les chantiers immobiliers à proximité ne sont pas étrangers à cette tentative d'intrusion. « Tout a commencé lorsque nous avons découvert dans la maison une araignée grosse comme la paume de la main, moins de 48 heures après l'inauguration du chantier qui se trouve à une vingtaine de mètres d'ici ».

Suite à cet épisode, autant vous dire que les petits-déjeuners familiaux en plein soleil dans le jardin n'avaient plus le même effet apaisant. Encore moins pendant la saison estivale. « C'est plutôt angoissant. On n'ose plus sortir de la maison quand le thermomètre s'affole



», nous confie-t-elle apeurée, en dépit de l'huile de cade qu'elle s'échine à asperger tout autour de sa maison pour éloigner les curieux reptiles qui partent souvent à l'aventure pour cause de déshydratation, les points d'eau étant de plus en plus rares. Dès lors, à chaque nouvelle vague de chaleur, la crainte de croiser les reptiles carnivores s'amplifie. D'autant que le dernier épisode en date n'est pas de nature à rassurer. Bien au contraire.

Dans la banlieue de Rabat, les habitants de Rommani doivent vivre avec une angoisse permanente. En cause, une invasion de serpents, coïncidant avec la vague de chaleur actuellement enregistrée dans le Royaume, annoncée par le bulletin météorologique spécial de niveau orange, émanant de la direction nationale de la météorologie.

Comment expliquer cette relation de cause à effet ? Au-delà du fait que ces espèces à sang froid sont dans leur bon droit, car il ne faut pas oublier qu'il s'agit de leur territoire depuis la nuit des temps, il faut aussi savoir que contrairement à ce que l'on pourrait croire, les serpents ont du mal à supporter la chaleur. Dès lors, rien de bien étonnant à ce qu'ils cherchent des lieux à l'ombre plus frais, en se réfugiant dans une crevasse de mur ou dans les toilettes d'une maison. Une quête de fraîcheur qui peut malheureusement déboucher sur de chaudes situations et de tragiques accidents.

Aux quatre coins du pays, seuls le cobra et les vipères représentent un réel danger pour l'homme. Mais à force de s'accaparer et piétiner leur territoire, les accidents se multiplient fatalement. Considérées comme un problème de santé publique par les autorités sani-

taires marocaines et classées « maladies négligées » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les envenimations par morsures de serpents ou piqûres de scorpions se sont multipliées ces dernières années.

De 1992 à 2007, 89 envenimations ont été recensées en moyenne par an dans le Royaume. Il y en a eu 350 rien que pour l'année 2018. Pour le Dr. Ouakkach Naoual, responsable du laboratoire venins et toxines à l'Institut Pasteur du Maroc, ces chiffres sont largement sous-estimés « parce que les gens qui vivent dans des zones éloignées ne sont pas pris en compte. Ces données correspondent uniquement aux cas hospitalisés », nous a-t-elle expliqué.

Le Dr. Ouakkach Naoual, qui a récemment intégré la liste d'experts de l'Organisation onusienne en matière d'envenimation de serpents, pense que l'augmentation des envenimations est due « aux outils développés et mis en

place par le Centre antipoison qui sont plus performants. Et il y a aussi l'introduction de l'antivenin en 2012, qui a permis aux patients de développer une plus grande confiance vis-à-vis des structures de santé.

Tout comme l'expansion urbaine qui a renforcé la proximité entre les humains et ces animaux ». Sur l'ensemble du territoire national, une cinquantaine d'espèces de scorpions et autant de serpents sont recensées. Sept vipères et un cobra sont les plus mortels parmi les amphibiens. Le cobra (*Naja*) qui ne porte aucunement bien son nom scientifique, même en inversant les syllabes, fait des ravages dans le Nord. Motif de soulagement, une baisse du taux de létalité a été constatée ces dernières années dans le pays, passant de 8,9 à 1,7% entre 2011 et 2018. Une avancée majeure, rendue possible grâce à la disponibilité de l'antivenin. Mais le chemin est encore long.

Chady Chaabi



La promiscuité entre les hommes et ces reptiles carnivores augmente les risques d'accidents

## Journée internationale de la diversité biologique

Alors que la communauté internationale est appelée à réexaminer sa relation avec le monde naturel, une chose est sûre : malgré nos avancées technologiques, nous dépendons entièrement d'écosystèmes sains et dynamiques pour notre eau, notre nourriture, nos médicaments, nos vêtements, notre carburant ou notre énergie, par exemple.

Le thème 2021 « Nous faisons partie de la solution » s'inscrit dans la continuité de l'élan généré l'année dernière par le thème « Nos solutions sont dans la nature » qui a rappelé à quel point la biodiversité représente la réponse à plusieurs défis du développement durable.

Il est, en effet, de plus en plus évident que la nature constitue une solution efficace aux problématiques actuelles liées au climat, aux problèmes de santé, à la sécurité alimentaire et hydrique et aux moyens de subsistance durables.

La biodiversité est donc la base sur laquelle nous pouvons mieux reconstruire. Tel est le message principal de la Convention sur la diversité biologique (CDB), instrument international clé pour le développement durable. (source : UN.ORG)

Dr. Naoual Oukkache, responsable du laboratoire venins et toxines à l'Institut Pasteur du Maroc

# Tapez le sol avec un bâton ou votre pied, il y a de fortes chances que le serpent fuie

**Libé : A Rommani, près de Rabat, les serpents sont devenus un peu trop envahissants. Pourquoi cet épisode intervient au moment où les températures grimpent ?**

Dr. Naoual Oukkache : Les serpents sont ectothermes. Ils ont besoin de sources de chaleur externes pour vivre vu que leur température corporelle idéale est de 30 °C. Ils ont besoin de réguler leur température en fonction de celle du milieu extérieur. Donc la température semble être un élément capital dans le choix d'un habitat, contrairement aux humains qui sont endothermes et qui ont la capacité de réguler leur température interne. C'est pour cette raison que l'on voit plus de serpents lorsqu'il fait chaud, le plus souvent en été. En hiver, les serpents hibernent.

Est-ce qu'il y a des espèces de serpents dangereuses pour l'homme dans la région de Rabat ?

Oui, deux vipères très dangereuses sont identifiées dans la région. A savoir : *Vipera latastei* et *Daboia mauritanica*.

**Comment doit-on réagir si l'on tombe nez à nez avec un ou des serpents ?**

Si le serpent est très proche, il faut partir du principe que le serpent attaque quand il a peur. Donc pour se défendre, le mieux est de rester calme et d'attendre qu'il passe son chemin. En revanche, si le serpent est à distance, comme il est sensible aux vibrations du sol, vous pouvez taper le sol avec un bâton ou votre pied. Il y a de grandes chances qu'il fuie.

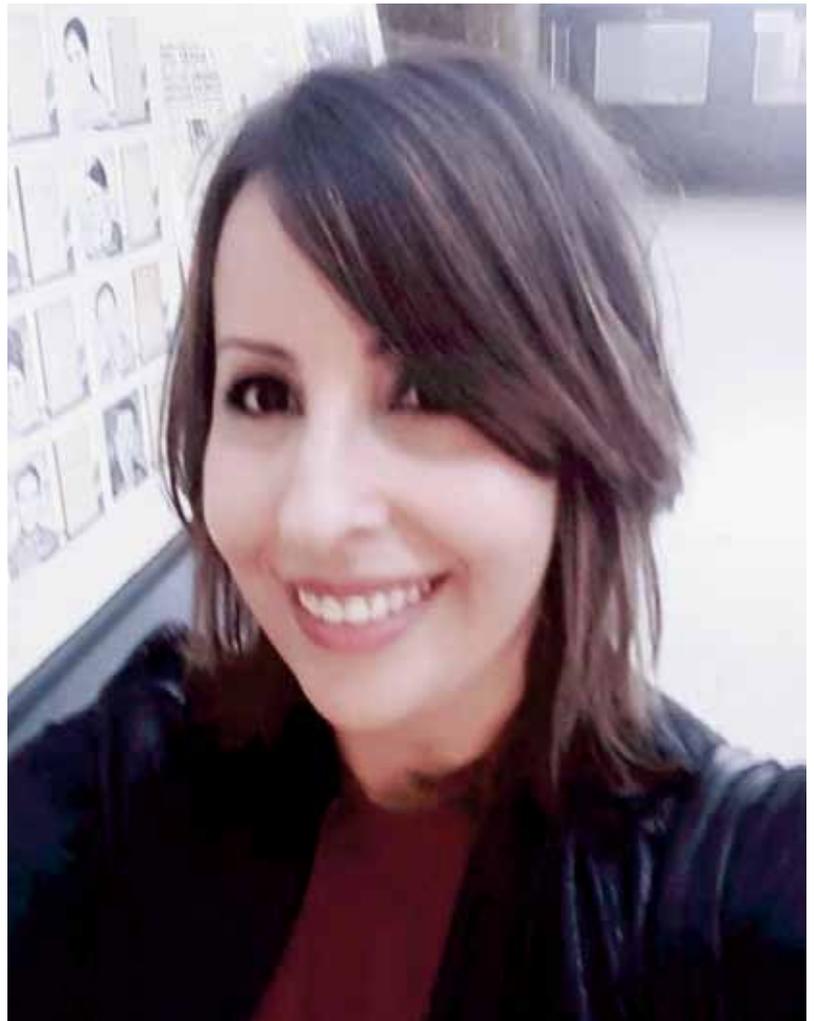
En cas de morsure, il est impératif de rester immobile. Le fait de bouger provoque une accélération du rythme cardiaque et de la circulation sanguine. Par conséquent, une dispersion plus rapide du venin dans l'organisme. Il faut également penser à enlever tout objet qui pourrait empêcher la zone mordue de gonfler, comme une bague au doigt si votre main a été touchée. Il est aussi conseillé de

laver la plaie, avec de l'eau ou un antiseptique, puis de la recouvrir d'un bandage pas trop serré et immobiliser le membre atteint. En revanche, il ne faut surtout pas sucer ou inciser la blessure, ni y appliquer de glace ou de pommade.

**Sachant que l'urbanisation a de beaux jours devant elle, y a-t-il des moyens d'éviter les invasions de serpents ?**

La stratégie que je recommande pour la sécurisation d'un site à risque est la suivante. D'abord, l'isoler de son environnement afin d'empêcher la réintroduction des serpents, une fois le site assaini. L'isolation passe également par une vérification autour de l'enclos, pour vérifier s'il y a des arbres qui pendent à l'intérieur. Par la suite, il faut établir la carte du site en repérant tous les endroits susceptibles de fournir un gîte favorable à l'implantation des serpents, notamment aux alentours des points d'eaux et les endroits pierreux, en l'occurrence ceux où se trouvent des pierres stratifiées. L'aménagement des endroits identifiés est important également. Il ne faut laisser ni fissuration ni solutions de continuité. Un décorateur peut soigner l'esthétique.

Autre donnée importante, l'utilisation des répulsifs. Les répulsifs à ultrasons semblent inefficaces, comme le montrent les rapports américains. Toutefois, leur usage, toutes catégories confondues, ne peut se faire qu'en seconde intention, au niveau des lieux de passage de et vers l'extérieur, quand le terrain est assaini. La prospection et la capture des serpents sont capitales. Toutefois, il est utile de relâcher à l'extérieur du site les couleurs qui ne peuvent causer aucun mal. Leur élimination ou déportation peut provoquer le pullulement des rongeurs. Cela dit, on ne peut pas être totalement sûr que le terrain ait été complètement assaini ou non ré-infesté. Ceci impose que l'opération de prospection soit continue. Elle doit se faire dans le cadre des



activités d'hygiène, par une équipe bien formée, disponible et suffisamment bien équipée.

La filière de ramassage des déchets doit être strictement maîtrisée afin d'empêcher l'installation des rongeurs et proies des serpents en général. La mise en place d'un plan de lutte contre les rongeurs est nécessaire. Ce que l'on peut entamer à court terme, c'est d'utiliser un chasseur de serpents, il en existe d'excellents au Maroc, pour entamer une action de capture. La saison d'activité est imminente, mais les serpents doivent être encore engourdis en sortie d'hibernation. La formation d'une équipe pour l'exécution de

cette stratégie est une nécessité.

**L'huile de cade est-elle réellement efficace ?**

Avec son odeur très âcre, l'huile de cade est un répulsif naturel très efficace pour faire fuir les serpents.

**Où en est-on des antivenins pour soigner les morsures des serpents les plus vénéreux du pays ?**

Au Maroc, une stratégie nationale de lutte contre l'envenimation des serpents est renforcée par la mise en œuvre de l'utilisation d'un antivenin commercialisé spécifique contre les envenimations des serpents les plus dangereux dans notre Royaume.

Vous venez d'intégrer la

liste d'experts de l'OMS en matière d'envenimation de serpents. Que représente pour vous cette nomination ?

C'est un honneur pour moi de faire partie de la liste des experts de renommée internationale en matière d'envenimations ophidiennes. Notre mission sera la mise en œuvre et le développement du plan stratégique pour le contrôle et la prévention de l'envenimation par morsure de serpent (https://www.who.int/snakebites/resources/9789241515641/en/). C'est une grande responsabilité pour travailler à trouver des solutions dans l'objectif de réduire la mortalité.

# Arancha Gonzalez Laya continue de surfer sur ses divagations

*Karima Benyaich : Bourde personnelle de la ministre espagnole ou intention manifeste visant l'intégrité territoriale du Maroc ?*

Les responsables gouvernementaux espagnols ne cessent de jeter de l'huile sur le feu par leurs propos et leurs déclarations irresponsables, au lieu de chercher une issue à cette crise qu'ils ont créée en acceptant de manigancer avec le régime militaire algérien afin d'accueillir secrètement et sous une fausse identité le chef du Polisario, Brahim Ghali, pour le faire soigner du Covid-19 dans un hôpital de Logroño.

L'attitude de ces responsables a été dénoncée par l'ambassadrice du Maroc à Madrid, Karima Benyaich, qui a notamment déploré, jeudi, « les faits erronés » présentés et « les propos inappropriés » tenus par la ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha Gonzalez Laya.

"La ministre espagnole des Affaires étrangères a fait récemment des déclarations à la presse et au Parlement, dans lesquelles elle continue de présenter des faits erronés et de tenir des propos inappropriés", a-t-elle souligné, ajoutant qu'"on ne peut que regretter le caractère lamentable, l'agitation et la nervosité qui accompagnent ses propos".

Dans une déclaration à la presse, la diplomate marocaine a aussi relevé que la crise actuelle "a dévoilé les véritables arrière-pensées et desseins de certains milieux en Espagne qui persistent à vouloir nuire aux intérêts supérieurs du Royaume, depuis la récupération du Sahara marocain en 1975".

"On est, donc, en droit de s'interroger si ces dernières déclarations sont une bourde personnelle de madame la ministre, ou si elles



**Les liaisons douteuses.** La présidente de La Rioja, la socialiste Concha Andreu, et le représentant des séparatistes dans la région.

reflètent les véritables vellétés de certains milieux espagnols contre l'intégrité territoriale du Royaume, cause sacrée du peuple marocain et de toutes les forces vives de la Nation", a-t-elle soutenu.

Karima Benyaich a aussi affirmé que "le respect mutuel et la confiance entre les deux pays, auxquels a fait référence monsieur le président du gouvernement espagnol, sont malheureusement remis en cause aujourd'hui". "Le Maroc en prend acte et agira en conséquence", a-t-elle conclu.

L'admission de Brahim Ghali à l'hôpital San Pedro de Logroño dans la région de La Rioja n'a pas seulement provoqué une crise avec Rabat, mais elle a aussi alimenté la polémique entre les partis politiques espagnols.

A cet effet, l'agence espagnole Europa Press a affirmé que le Groupe du Parti populaire au Parlement de La Rioja a adressé une série de questions sur l'admission du chef des séparatistes le 18 avril dernier dans un hôpital de la région et « le manque de transparence et d'explications de la part du gouvernement de La Rioja ».

Selon la même source, le Parti populaire « veut lever le voile » sur cette affaire qui « a conduit à un conflit diplomatique entre l'Espagne et le Royaume du Maroc ».

« Quel membre du gouvernement de La Rioja a-t-il ordonné le transfert en ambulance de Brahim Ghali de Saragosse à Logroño ? Qui a autorisé son admission à l'hôpital de San Pedro et quel membre de cet exécutif a-t-il été

informé de son arrivée au complexe hospitalier ? », s'est interrogé le Parti populaire.

Il y a lieu de rappeler que le site d'information espagnol Okdiario a révélé récemment des informations sur l'implication des responsables du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) dans la région de La Rioja dans cette affaire.

Ce média espagnol a souligné que de hauts responsables du PSOE étaient au courant de cette affaire et que tout s'est joué avec des dirigeants bien connus et haut placés au niveau politique, deux mois avant l'arrivée en Espagne du leader des séparatistes, le 18 avril dernier.

Selon la même source, plusieurs semaines avant l'arrivée de ce dernier à Logroño, le délégué des séparatistes à La Rioja, Abdalaha Hamad, a rencontré des membres de la direction du PSOE et la présidente régionale, Concha Andreu, qui est également proche du chef du gouvernement, Pedro Sanchez. Et de préciser qu'Abdalaha Hamad et Jesús María García se sont rencontrés le 12 février dernier dans le bureau de la deuxième autorité du gouvernement autonome.

Trois jours plus tard, soit le 15 février, le représentant des séparatistes a visité Calahorra, Logroño et deux autres villes de La Rioja et a rencontré quelques jours plus tard un membre bien connu du PSOE, à savoir Javier García, maire d'Arnedo.

« Puis, le 3 mars, Hamad a eu rendez-vous avec Julián Jiménez

Velilla, maire d'Alfaro. Et enfin, le 14 avril, à peine quatre jours avant l'arrivée de Brahim Ghali à Logroño, il a posé, en souriant, avec Laura Rivado, maire de Haro et secrétaire d'organisation du PSOE de La Rioja », dévoile Okdiario.

A signaler, par ailleurs, que le chef du gouvernement a tenu, jeudi à Rabat, une réunion avec les secrétaires généraux des partis politiques représentés au Parlement, pour discuter des développements de la crise politique entre le Maroc et l'Espagne.

Lors de cette réunion, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a présenté un exposé sur les derniers développements qu'a connus cette crise depuis la première réunion du 8 mars 2021.

Cette rencontre, à laquelle a également pris part le ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement, Mustapha Ramid, a été l'occasion de réaffirmer la mobilisation des partis politiques derrière S.M le Roi Mohammed VI, afin de défendre l'intégrité territoriale du Royaume et ses intérêts suprêmes, a indiqué Saïd Amzazi, porte-parole du gouvernement dans un communiqué lu lors d'un point de presse à l'issue de la réunion.

Les participants ont, en outre, exprimé le soutien continu et constant aux positions et mesures prises à cet égard, estimant que le fond de la crise politique avec l'Espagne est en lien avec la question du Sahara marocain, qui concerne

tous les Marocains, toutes sensibilités politiques et sociales confondues.

Ils ont, par ailleurs, condamné les tentatives visant à faire dévier le débat sur les motifs réels de la crise, à savoir l'accueil par l'Espagne du dénommé Brahim Ghali avec des documents falsifiés et une identité usurpée, alors qu'il s'agit d'un individu poursuivi par des tribunaux et des citoyens espagnols notamment pour des crimes contre l'humanité et le terrorisme, a dit Saïd Amzazi.

Les participants ont estimé que les positions de l'Espagne, attentatoires à la cause nationale qui fait le consensus de l'ensemble des Marocains, ont ébranlé la confiance et le respect mutuels.

"Alors que la question de notre intégrité territoriale connaît une dynamique positive à la faveur du soutien politique à l'international, l'Espagne est animée par la volonté de créer les problèmes, de contrarier les efforts du Maroc pour consacrer son intégrité territoriale et de tenter d'exercer des pressions sur le Royaume dans une attitude déplacée de la part d'un pays ami lié au Maroc par des partenariats stratégiques et économiques importants", ont déploré les participants.

Ils ont en outre renouvelé l'attachement au consensus national derrière Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour défendre les acquis réalisés par le Maroc et contrecarrer tous les complots ourdis contre l'intégrité territoriale du Royaume, a conclu Saïd Amzazi.

T.M



*Le Groupe du Parti populaire au Parlement de La Rioja déplore "le manque de transparence du gouvernement régional"*

# Adoption du projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux

La Chambre des représentants a adopté, mercredi à l'unanimité et en deuxième lecture, le projet de loi N° 12.18 modifiant et complétant le Code pénal et la loi N° 43.05 relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux.

Ce texte entrera en vigueur après sa publication au Bulletin officiel, mais les dispositions du premier paragraphe de son article 38 relatives à la compétence de certaines juridictions en matière de blanchiment de capitaux, ne seront applicables qu'après la publication du texte réglementaire mentionné dans le même article.

Un communiqué du ministère de la Justice indique à ce propos que ce projet de loi, présenté par le ministère et adopté à l'unanimité par les deux Chambres du Parlement dans une première lecture, s'inscrit dans le cadre du renforcement du système juridique national pour lutter contre ce type de crimes graves et son adaptation aux normes internationales adoptées

dans ce sens, notamment par le Groupe d'action financière (GAFI).

Ce projet réaffirme la ferme volonté du Royaume du Maroc d'honorer ses engagements internationaux et de conforter les efforts menés par les autorités marocaines compétentes en la matière, précise le communiqué.

Cet amendement revêt une importance particulière par rapport aux modifications législatives précédentes faites au cours des années 2011, 2013 et 2015, après l'adoption de la loi en 2007, de part le volume et l'importance des modifications apportées aux niveaux de la sanction et de la prévention, et qui concernent principalement l'élargissement de la compétence judiciaire des cours chargées de traiter les affaires de blanchiment d'argent, à trois autres cours supplémentaires (Casablanca, Fès et de Marrakech), outre celle de Rabat.

Les modifications portent aussi sur l'élargissement de la liste des crimes d'origine du



blanchiment d'argent, la création d'un registre public pour les bénéficiaires effectifs, la précision des engagements des personnes assujetties et des autorités de supervision, souligne le communiqué, faisant part d'un autre amendement important portant création du comité national pour l'application des sanctions déci-

dées par le Conseil de sécurité en relation avec les crimes de terrorisme, la prolifération et le financement de l'armement.

Les séances d'étude de ce projet de loi ont connu un vif débat dans les deux Chambres du Parlement, eu égard à la pertinence de son contenu et des enjeux, note le communiqué,

ajoutant que le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a interagi avec nombre d'amendements proposés, ce qui a contribué à l'adoption à l'unanimité de ce texte, après un consensus autour de ses dispositions et leur adaptation aux normes internationales en vigueur.

## La Chambre des représentants appelle les pays riches à faire montre de solidarité avec l'Afrique dans sa lutte anti-Covid

La Chambre des représentants a appelé à l'"incarnation" de la solidarité avec le continent africain dans sa lutte contre la pandémie de Covid-19.

A l'occasion de la Journée mondiale de l'Afrique, la Chambre a renouvelé son appel à la communauté parlementaire internationale à s'efforcer avec les gouvernements des Etats, en particulier les plus riches, à faire montre d'esprit de solidarité et de partager les moyens pour faire face à l'épidémie, notamment en termes de vaccins, des moyens de prévention et de diagnostic.

La première Chambre a également salué les initiatives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de soutien et de solidarité - de manière tangible - au profit de nombreux pays africains dans leur lutte contre la pandémie, et l'appel du Souverain à la communauté internationale pour appuyer les pays du continent dans le besoin, dans l'accomplissement du devoir de solidarité mondiale et humanitaire.

La conscience parlementaire mondiale est mise à l'épreuve des souffrances de millions d'Africains face à l'épidémie, dont les répercussions se sont rajoutées à l'impact des déséquilibres climatiques, de la désertification, de l'asile et des migrations forcées, indique un communiqué

de la Chambre des représentants.

Pour la deuxième année, la "Journée mondiale de l'Afrique" est célébrée dans un contexte particulier marqué par la propagation de la pandémie de Covid-19 et ses répercussions économiques et sociales, relève la source, notant qu'en dépit de leurs moyens modestes, de nombreux pays du continent ont fait preuve d'un esprit de responsabilité dans la lutte contre l'épidémie, en veillant à ce que les précautions nécessaires en matière de prévention et de solidarité soient respectées.

Si au Maroc le leadership de Sa Majesté le Roi en matière de lutte contre l'épidémie sur les plans sanitaire, économique et social, "a confirmé la singularité du modèle marocain et l'efficacité de la stratégie marocaine entourée de la haute sollicitude Royale, d'autres succès ont été réalisés au niveau continental, sans que cela ne dispense la communauté internationale du devoir de solidarité et de soutien envers de nombreux peuples africains qui n'ont toujours pas reçu les vaccins nécessaires, ainsi que les moyens matériels, financiers et logistiques pour lutter contre la pandémie et ses répercussions", souligne le communiqué de la Chambre.

D'autre part, la Chambre des représentants a saisi cette occasion qu'elle célèbre depuis 2017, pour rappeler la contribution du Royaume à insuffler une nouvelle dynamique dans les institutions de l'Union africaine, notamment depuis le retour du Maroc en janvier 2017 au sein de sa famille institutionnelle africaine.

Ce retour, explique-t-on, "a abouti à plusieurs dynamiques et à une action énorme menée sur le terrain par SM le Roi Mohammed VI, sur le continent africain, consistant en les visites officielles que le Souverain a rendues à la majorité des pays africains, en les conventions bilatérales dont SM le Roi a supervisé la signature, et en les projets communs dont le Souverain a donné le lancement et le suivi avec ses frères chefs d'Etat africains".

"Sous le leadership de Sa Majesté le Roi, et sur la base de Sa vision de la coopération africaine, notre pays tient à mettre en œuvre des politiques de coopération bilatérale et multilatérale fondées sur le gain commun, les partenariats productifs, le développement inclusif et durable, le partage d'expertises et l'octroi d'un aspect pratique à la coopération Sud-Sud à même de répondre aux

aspirations et aux besoins des peuples du continent en termes d'emploi, de dignité, du bénéfice de leurs capacités et leur emploi dans l'émergence d'une Afrique nouvelle", ajoute le communiqué.

"Le positionnement africain de notre pays, que Sa Majesté le Roi établit conformément à une vision continentale de solidarité, nous a mis face à la responsabilité d'une contribution institutionnelle parlementaire, pour se hisser au niveau de la réalisation Royale en Afrique", selon le document.

Ainsi, "nous avons tenu à consolider nos relations avec les Parlements nationaux africains, et dans les cadres parlementaires bilatéraux et multilatéraux sur la base de l'institutionnalisation, de la conclusion d'accords, de la structuration des sections parlementaires nationales, des groupes parlementaires d'amitié, et de l'organisation de forums thématiques sur des questions pour lesquelles nous plaçons dans les organisations parlementaires internationales au profit de l'Afrique, telles que la migration, le climat, le partenariat pour le développement, les questions relatives aux femmes, aux jeunes et à la possession des nouvelles technologies, a conclu le communiqué.

# 518.430 candidats à la session ordinaire du baccalauréat

*Les résultats de la session ordinaire de l'examen national unifié seront annoncés le 20 juin et ceux de la session de rattrapage le seront le 11 juillet*



Un total de 518.430 candidats et candidates passeront les épreuves de la session ordinaire de l'examen national unifié du baccalauréat au titre de l'année 2021, a annoncé, jeudi à Rabat, le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi.

Dans un exposé lors de la réunion hebdomadaire du Conseil de gouvernement, le ministre a indiqué que les données de son département font état d'une hausse du nombre de candidats par rapport à la session 2020 (441.238 candidats), soit une augmentation de 17,5%, ajoutant que parmi les 518.430 candidats inscrits aux épreuves du baccalauréat au titre de l'année 2021, 35% d'entre eux sont des candidats libres (178.897) contre 339.533 candidats scolarisés.

Il a souligné que le pourcentage de filles s'élève à 49% du total des candidats (53% pour les candidats scolarisés), notant que le nombre de candidats des branches scientifique, technique et professionnelle est estimé à 301.038 candidats (58% du total des candidats dont 71% sont scolarisés), tandis que le nombre de candidats des branches littéraire et

originelle est estimé à 217.392 candidats et le nombre de candidats au bac international (français et anglais) a atteint 94.950 contre 43.781 l'an dernier, soit une hausse de 116,8%.

En outre, le ministre a relevé que le nombre de candidats au baccalauréat professionnel a reculé de 26%, passant de 8.770 l'année dernière à 6.483 en 2021, précisant que les candidats sont répartis en trois filières comprenant 19 branches, à savoir les filières de services (3.915 candidats contre 4.718 en 2020), les filières industrielles (2.542 candidats contre 4.003 en 2020) et la filière agricole qui compte 26 candidats en 2021 contre 49 candidats l'année dernière.

Les candidats en situation de handicap sont quant à eux au nombre de 319, a indiqué le ministre, notant que les résultats de la session ordinaire de l'examen national unifié du baccalauréat au titre de l'année 2021 seront annoncés le 20 juin 2021 alors que les résultats de la session de rattrapage dont les épreuves se dérouleront du 5 au 8 juillet 2021 seront affichés le 11 juillet 2021.

Par ailleurs, Saaid Amzazi a fait observer, dans un communiqué lu lors d'un point de presse à l'issue du Conseil de gouvernement, que le ministère a pris

toutes les mesures nécessaires pour une meilleure organisation de cette importante échéance nationale, soulignant que ces préparatifs concernent à la fois les aspects logistiques et pédagogiques, notamment ceux liés à la mise à jour des cadres référentiels encadrant ces examens et publiés le 4 mai 2021, ainsi que l'intensification des cours de soutien destinés aux élèves afin de garantir l'égalité des chances pour tous les candidats.

Le ministre a également souligné que toutes les mesures préventives et de précaution ont été adoptées dans le cadre d'un protocole sanitaire strict afin de préserver la santé et la sécurité des candidats, des cadres pédagogiques et administratifs et de tous les intervenants, indiquant que plusieurs installations sportives, de grandes salles et des amphithéâtres seront mobilisés pour l'occasion afin de respecter la distanciation physique.

Dans ce contexte, il a exprimé ses remerciements aux ministères de l'Intérieur, de la Santé et de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'aux autorités territoriales, à la Sureté nationale, à la Gendarmerie Royale, aux Forces auxiliaires et à la Protection civile pour leur mobilisation et leur engagement pour la préparation de cette échéance nationale.

## Le projet de statut général de la fonction publique adopté en Conseil de gouvernement

Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi par visioconférence, sous la présidence du chef du gouvernement Saad Dine El Otmani, a adopté le projet de loi n°39.21 complétant le Dahir chérifien n°1-58-008 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique.

Présenté par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration, ce texte de loi vient accompagner le changement que connaît le système de santé dans le Royaume et ce, à travers la qualification des professionnels de la santé exerçant dans le secteur public, surtout après la mise en oeuvre du chantier de la protection sociale, qui dépend, en grande partie, de l'amélioration de l'offre sanitaire publique et de la facilitation d'accès aux prestations sanitaires, a indiqué Saaid Amzazi, porte-parole du gouvernement dans un communiqué lu lors d'un point de presse à l'issue du Conseil.

Ce projet de loi vise à inscrire les professionnels de la santé exerçant dans le secteur public sur la liste des catégories professionnelles non concernées par le Dahir chérifien n°1-58-008 portant statut général de la fonction publique et ce, en vue d'élaborer, en vertu d'un texte législatif, un statut qui leur est propre et définissant notamment leurs droits et obligations professionnelles, a-t-il précisé.



# Entretien

## Jack Lang

### *Je suis heureux que le Roi du Maroc apporte un soutien humanitaire aux populations de Gaza*

*Jack Lang a marqué incontestablement la vie culturelle française. L'ancien ministre de la Culture et actuel président de l'Institut du monde arabe a publié un nouveau livre intitulé Une révolution culturelle, dits et écrits, où il évoque à travers les notes confidentielles adressées au Président François Mitterrand les projets culturels engagés. On y apprend le parcours d'un homme extraordinaire qui a consacré sa vie au service de l'art et de la culture. Dans cet entretien, il nous livre ses impressions.*



**Libération : On ne peut pas échapper à l'actualité du Moyen-Orient malheureusement. Je sais que vous avez fait beaucoup pour la question palestinienne, pour qu'Arafat puisse rencontrer François Mitterrand et pour la paix dans la région. Aujourd'hui, face à la terreur des bombes, nous assistons à l'impuissance et à la division des Nations unies au sujet d'une solution pacifique. Que pourrait faire la France pour instaurer la paix entre Palestiniens et Israéliens ?**

Jack Lang : Je l'aimerais, je le souhaiterais, la France... ce que je peux regretter, c'est que l'Union européenne ne fait rien. Pourtant, elle apporte une contribution matérielle sur place, notamment en Palestine. Mais elle n'est pas capable de prendre une initiative puissante et forte. C'est un vrai sujet, il y a des différences d'appréciation assez grandes entre les pays d'Europe. J'ai cru comprendre que le Président Macron était très préoccupé par la situation. Aujourd'hui, on vit des moments terribles d'affrontements et de souffrance. Puisque vous êtes journaliste dans un journal marocain, je dois dire qu'en tant qu'ami du Maroc, je suis heureux que le Roi du Maroc apporte un soutien humanitaire aux populations de Gaza. Le Maroc offre un bel exemple de solidarité internationale. On aimerait que d'autres pays suivent cet exemple.

Votre livre, "Une révolution culturelle, dits et écrits" évoque la relation spécifique que vous avez créée avec le Président François Mitterrand, qui a abouti à une révolution de la vie culturelle en France avec une politique favorable aux artistes.

C'était une période faste parce que nous l'avons voulu, profondément voulu avec le Président Mitterrand. La période a été faste non pas parce que le ciel nous aurait apporté, je ne sais quel soutien (rires). C'est une volonté collective du peuple français, des artistes, des créateurs, du Président de la République, de son billet de la culture, de conférer à la culture une place centrale. Il voulait y consacrer des moyens importants et imaginer un projet puissant et embléma-

tique. C'est ce que montre ce livre à travers les échanges de lettres entre François Mitterrand et moi-même. Ce fut un combat de tous les jours.

**Aujourd'hui, faudra-t-il un new deal culturel comme vous l'avez réclamé au Président Emmanuel Macron pour donner un nouveau souffle à la culture ?**

Là encore ce livre, composé d'archives inédites, publie la lettre que j'ai adressée au président Macron voici un an. Je lui avais suggéré d'imaginer un new deal culturel pour sortir de la crise actuelle. Une crise est à la fois une catastrophe et éventuellement un tremplin pour pouvoir agir, imaginer et inventer. Mon sentiment profond est que les pouvoirs publics français, ça vaut aussi pour d'autres pays, devraient « saisir par les cheveux » cette situation pour concevoir une refondation complète de la politique de la culture et de l'éducation, des universités et de la recherche scientifique.

**Avez-vous des regrets sur la politique culturelle que vous avez menée pendant les deux mandats de François Mitterrand ? Pensez-vous, par exemple, que vous êtes parvenu à la démocratisation de la culture, à y faciliter l'accès des classes populaires ? Êtes-vous arrivé au bout de votre projet ?**

Le mouvement que nous avons engagé a atteint toutes les villes de France, tous les départements de France et toutes les régions de France. La première des inégalités



**Le Maroc offre un bel exemple de solidarité internationale**

en France, et peut-être dans d'autres pays, est géographique. Quand nous sommes arrivés en 1981 aux postes de responsabilité, la France était, en dehors de Paris, un désert culturel, nous avons donc fait jaillir des centres de vie partout à travers le pays. Cela a ensuite entraîné la venue de gens de tous les milieux. Nous avons eu de mauvaises informations de la presse parisienne sur ces sujets. Il faut interroger la presse de province, des régions. Nous avons, par exemple, créé, dans tous les quartiers populaires, des bibliothèques, des centres d'art et des maisons de musique. Il y a eu aussi des événements, comme la fête de la musique ou autres qui ont rassemblé le peuple tout entier. Naturellement, il y a encore beaucoup à faire. Je crois en plus que ça passe par une lutte, ça passe moins par le ministère de la Culture que par la politique économique et sociale. Doit-on demander à la culture de résoudre la situation de plusieurs millions de pauvres ? Les pauvres malheureusement sont parfois encore plus pauvres dans la crise actuelle. Ils aimeraient profiter des bienfaits de la culture, mais malheureusement, les pouvoirs publics ne s'en préoccupent pas.

Il y a la question de l'éducation aussi. Tout à fait et c'est la raison pour laquelle lorsque j'ai été ministre de l'Éducation nationale, j'avais introduit l'art et la culture dans l'enseignement, dans les programmes d'écoles, dans la formation des maîtres. L'art et la culture étaient devenus quasiment obligatoires pour tous à travers le pays. La première démocratisation est là : donner à chaque enfant du pays la possibilité d'accéder à l'art et à la culture à l'école. Si on ne change pas profondément notre système éducatif, cette démocratisation ne se fera pas.

**Le Maroc est un pays dont vous suivez la politique culturelle. Qu'en pensez-vous aujourd'hui ?**

Il y a des choses remarquables qui sont engagées depuis l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au trône, comme la restauration du patrimoine. Aujourd'hui, je constate qu'un peu partout à travers le pays, des monuments sont restaurés ou réhabili-

tés. Toute une politique des musées a été engagée par monsieur Mehdi Kotbi : la construction du Musée Mohammed VI à Rabat mais aussi un peu partout dans le pays l'ouverture d'autres musées : le musée des Confluences à Marrakech, Sa Majesté a annoncé la création d'un musée du judaïsme à Fès et il y a beaucoup d'autres projets en préparation. Je crois vraiment que le Maroc est sur une bonne voie et il y a encore certainement des choses à faire. Le ministre de la Culture actuel est très actif et je n'oublie pas que Sa Majesté est un homme extrêmement cultivé, passionné d'art, d'architecture, d'histoire. Le Maroc est aujourd'hui un pays qui possède des trésors extraordinaires dans ses villes et ses villages. Sa culture populaire est très riche.

**Ma dernière question portera sur le programme de l'Institut du monde arabe du 15 mai au 26 septembre. Il présente une exposition sur les chanteuses de "l'âge d'or" de la chanson arabe, comme Oum Kalthoum. Pourquoi ce choix ?**

Les divas du monde arabe, comme Oum Kalthoum, Fayrouz, Warda, Dalida, entre autres, sont nombreuses. Elles nous offrent un voyage musical et cinématographique à travers cette période extraordinaire, au cours de laquelle non seulement ces femmes ont révélé la puissance et la beauté de leurs voix mais elles ont aussi milité pour l'émancipation des femmes.

**Quel est l'effet de la crise sanitaire sur la culture ?**

C'est très dommageable parce que beaucoup d'artistes au Maroc ou ailleurs, en France, se trouvent dans de graves situations de détresse. Certes, toutes les populations sont touchées, mais les artistes et les créateurs en sont les grandes victimes. La fin de la pandémie créera peut-être un sentiment de libération, d'émancipation et donnera la chance aux créateurs de rebondir et je pense que dans cette période nouvelle, les citoyens auront envie de retrouver la beauté sous toutes ses formes.

**Paris. Propos recueillis par Youssef Lahli**



## Covid-19 : *Le Mexique commence à croire à une embellie*



**V**accination en cours, immunité des personnes déjà contaminées et nature saisonnière du coronavirus: le Mexique commence à croire que l'épidémie de Covid-19, qui l'a durement frappé ces derniers mois, est enrannée. Après le "janvier noir" de cette année durant lequel les records de décès, de contaminations et de taux d'occupation des hôpitaux, notamment dans la capitale, ont été battus, le Mexique va marquer ces jours-ci 20 semaines consécutives de baisse de tous les indicateurs de la maladie.

"La pandémie continue de s'affaiblir", a déclaré ce lundi le président mexicain Andrés Manuel López Obrador, assurant qu'il n'y a pour l'heure "pas d'éléments" permettant de craindre une résurgence. "Tous les indicateurs sont en baisse: l'apparition de nouveaux cas, le nombre de personnes hospitalisées et la réduction du nombre de décès", a

convenu le responsable de la stratégie gouvernementale contre la pandémie, Hugo López-Gatell.

Avec ses 127 millions d'habitants, le Mexique est jusqu'à présent le quatrième pays le plus touché au monde, en valeur absolue, avec 222.657 décès et 2,4 millions de cas confirmés. Un groupe de plusieurs agences gouvernementales mexicaines ont indiqué en avril que le nombre de décès s'élevait à 326.612.

Au plus fort de la pandémie, le 20 janvier, le Mexique a enregistré 1.803 décès, et les sept jours précédents, une moyenne de 1.180 décès. Le nombre de nouvelles infections ce jour-là avait atteint 22.339 et un taux d'occupation des hôpitaux de 61% dans tout le pays et de 89% à Mexico.

Quatre mois plus tard, le 22 mai, le pays n'a signalé que 50 décès et 1.274 nouveaux cas. Quant au taux d'occupation des hôpitaux au Mexique, "il a baissé

de 88% par rapport au pic de la pandémie", a déclaré mardi M. López-Gatell.

La pandémie a atteint le Mexique en février 2020, et l'a contraint à suspendre ses activités non essentielles en mars. "Beaucoup de personnes ont été contaminées et sont désormais immunisées", explique l'épidémiologiste Alejandro Macías, qui a dirigé la stratégie de lutte contre le virus H1N1 en 2009.

Le Mexique a commencé à vacciner sa population le 24 décembre. Les premiers bénéficiaires: le personnel médical, suivi des adultes de plus de 60 ans, des enseignants, et c'est maintenant au tour des personnes de 50 à 59 ans. Jusqu'à présent, près de 12 millions de personnes ont été vaccinées.

Le gouvernement a promis que d'ici octobre, toutes les personnes âgées de plus de 18 ans le seront aussi. Jeudi, le Mexique a d'ailleurs approuvé l'utilisation en

urgence du vaccin Johnson & Johnson (Janssen).

Le pays d'Amérique latine a jusqu'à présent reçu 35,4 millions de vaccins en provenance de Pfizer, AstraZeneca, Sinovac, Sputnik V et CanSino.

"Nous bénéficions aussi du fait que les Etats-Unis ont l'épidémie sous contrôle", estime Mauricio Rodríguez, de la commission universitaire de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), mise en place pour faire face à la pandémie.

L'Institut mexicain de la sécurité sociale a effectué des tests dans des banques de dons de sang, qui ont montré que 33,5% de la population avaient déjà été contaminés par la Covid-19. "La vaccination, bien que lente, contribue à l'immunité collective", constate Alejandro Macías.

Le gouvernement de López Obrador n'a d'ailleurs pas cessé d'affirmer que le Mexique fait partie des dix pays où l'on vaccine le

plus.

Autre facteur d'optimisme: au Mexique, le printemps est là. "Or, la nature saisonnière du coronavirus fait qu'il se propage plus facilement en hiver", estime M. Macías.

Malaquías López, épidémiologiste à l'UNAM et ancien directeur du secrétariat à la santé, estime que le "faible niveau apparent de contagion" pourrait s'expliquer par le fait que "les cas (de contagion) se produisent chez des personnes plus jeunes qui n'ont pas besoin d'être hospitalisées". "Mais il est très difficile d'interpréter les chiffres au Mexique car très peu de tests y sont effectués", déplore-t-il.

En revanche, selon lui, les perspectives "sont encourageantes" au point que le pays ne connaîtra plus "de grande épidémie nationale", même si le coronavirus "peut encore générer de petits foyers d'épidémie localisés là où l'immunité est faible".

# Nouveau coup de force au Mali

## Que sait-on ? quelles suites ?

Le colonel malien Assimi Goïta a créé un fait accompli aux suites imprévisibles en remettant la main sur les commandes du pouvoir après avoir démis abruptement ceux qui incarnent l'engagement à un retour des civils aux affaires.

C'est le deuxième coup de force en neuf mois après le putsch mené par un groupe de colonels le 18 août 2020 et qui a fait d'Assimi Goïta l'homme fort du pays.

Lundi est annoncé un nouveau gouvernement formé par le président et le Premier ministre de transition, Bah Ndaw et Moctar Ouane. La nomination d'un président et d'un Premier ministre civils (bien que Bah Ndaw soit un officier à la retraite) avait été imposée aux colonels par la communauté internationale, ainsi qu'une transition de 18 mois pour rendre le pouvoir aux civils.

Environ deux heures après l'annonce du remaniement, les militaires arrêtent le président et le Premier ministre ainsi que plusieurs hauts dignitaires. Mardi, le colonel Goïta annonce qu'ils sont démis. Mercredi, les militaires annoncent qu'ils ont démissionné, sans qu'on sache si c'est de plein gré. Ils sont libérés dans la nuit de mercredi à jeudi.

Jeudi circule le décret du colonel Goïta abrogeant la nomination des membres du cabinet de Bah Ndaw. Les militaires parlent de "différends profonds" et de "blocages" imputés à l'ex-président.

Ils l'accusent de s'être ingéré personnellement dans la préparation des élections prévues début 2022, et d'avoir bloqué l'arrestation de responsables suspects de "mauvaise gestion financière". Ils n'étaient ces incriminations d'aucune preuve.

Ils paraissent admettre que MM. Ndaw et Ouane ont suscité leur ire en écartant du gouvernement deux d'entre eux, acteurs du putsch de 2020



nommés ensuite ministres de la Défense et de la Sécurité. Les militaires ont promis la nomination d'un nouveau président et d'un nouveau gouvernement.

En attendant, Assimi Goïta "assume l'intérim de la présidence de transition", a dit son cabinet jeudi.

Les militaires ont reçu depuis lundi plusieurs acteurs de la vie politico-sociale, dont le Mouvement du 5-Juin, le collectif qui avait mené en 2020 la contestation contre le président Ibrahim Boubacar Keïta, achevée par le putsch d'août.

Le M5-RFP (pour Rassemblement des forces patriotiques) avait pourtant été marginalisé par les colonels dans la transition. S'estimant lésés, plusieurs membres, des barons de la politique depuis l'avènement de la dé-

mocratie en 1991, s'étaient placés dans l'opposition.

Au milieu des rumeurs, le nom de Choguel Kokalla Maïga, une des têtes pensantes du M5-RFP, plusieurs fois ministre depuis 2002, revient avec insistance pour le poste de Premier ministre.

En nommant quelqu'un du M5-RFP, les colonels s'assureraient leur soutien pour les neuf mois de transition restants, estime le chercheur Boubacar Haïdara.

Les appels à protester contre le coup de force n'ont trouvé quasiment aucun écho.

La classe politique est éclatée depuis la chute de l'ex-président Keïta et la mort du principal opposant Soumaïla Cissé fin décembre. De nombreuses formations ont adopté une

position attentiste.

A Bamako, la lassitude a gagné beaucoup d'habitants. "Deux coups d'État en neuf mois et un implacable couperet: rien n'a changé", résumait jeudi le Journal du Mali, hebdomadaire de référence.

Une mission de la Cédéao (Communauté des États ouest-africains, la même qu'en août) a été dépêchée à Bamako pour tenter une médiation. Elle est repartie sans dire un mot.

Comme les principaux partenaires du Mali qui, à l'inverse d'août, ont réagi rapidement en condamnant le coup de force, elle réclame le retour à une transition conduite par des civils. Washington a annoncé mettre fin à son aide militaire.

La Cédéao, qui devrait réunir un sommet extraordinaire dans les pro-

chains jours, l'Union européenne, la France et les États-Unis engagés au Sahel, menacent de sanctions. Ces partenaires s'inquiètent d'un surcroît d'instabilité dans un pays exsangue où la capacité de l'État à faire face à ses multiples défis est plus que jamais en doute et où l'emprise des groupes jihadistes va grandissant.

Ils ne cessent de demander un engagement politique clair des capitales sahéliennes, rarement traduit dans les faits.

En nommant un Premier ministre au sein du M5-RFP, les militaires pourraient trouver une "alliance avec des forces politiques maliennes pour convaincre les acteurs internationaux de les laisser poursuivre la transition", estimait jeudi le groupe de réflexion International Crisis Group (ICG).

## Affrontements entre des manifestants et la police dans le nord de l'Algérie

Des affrontements ont éclaté, jeudi soir à Boumerdès (52 km à l'Est d'Alger), entre la police algérienne et des manifestants, descendus dans la rue pour exprimer leur colère et leur indignation suite à la vague d'interpellations qui a visé des figures du hirak.

Selon des sources médiatiques locales, la ville de Naciria, à l'extrême est de Boumerdès, était le théâtre de violentes échauffourées entre des groupes de jeunes et les forces de l'ordre.

Les affrontements ont éclaté après que la police ait stoppé la marche de protestation à laquelle ont pris part des centaines d'Algériens pour exiger la libération de deux figures du Hirak dans cette région, en l'occurrence

Brahim Agraniou et Ali Bengana.

Le premier a été arrêté vendredi dernier à Alger tandis que le second a été interpellé par les forces de sécurité le 27 mai devant son domicile. Les affrontements ont éclaté après une bousculade devant le commissariat où des policiers s'étaient déployés pour empêcher la manifestation. Aux bombes de gaz lacrymogène, les manifestants ont riposté par des jets de pierres.

Selon des témoins oculaires cités par les médias algériens, les fumées épaisses des pneus brûlés et des gaz lacrymogènes ont rendu l'air irrespirable dans plusieurs zones de cette ville. "Il y a 13 jeunes de notre localité qui sont poursuivis en justice pour

leur engagement dans le hirak. La répression doit cesser. Les émeutes de ce soir sont le résultat d'une politique dangereuse qui ouvre la voie à toutes les dérives. Notre commune en a beaucoup souffert", ont précisé les mêmes sources.

Cette marche a été précédée par une grève des commerçants qui a duré deux heures. Les affrontements entre les jeunes et les policiers sont monnaie courante dans cette localité qui accuse un énorme retard en termes de développement et où le taux de chômage bat tous les records.

D'après le vice-président de la Ligue algérienne de défense des droits humains (LADDH), Saïd Salhi, plus de 2.000 manifestants ont été interpellés en 12

jours en Algérie, dont près d'une centaine ont été placés en garde à vue et une soixantaine sous mandat de dépôt.

Tout en dénonçant la poursuite de "l'escalade de la répression" depuis le 117<sup>ème</sup> vendredi" (14 mai) du mouvement de protestation pacifique, il a fait état de 175 détenus d'opinion en 3 mois depuis la grâce du président Tebboune en février passé.

Il a qualifié la situation d'"inquiétante", faisant savoir que rien que vendredi dernier il y a eu au total près de 800 interpellations dans 15 wilayas sur 58. Il s'agit d'un record d'interpellations rarement égalé durant ces 20 dernières années, dénoncent un grand nombre d'organisations de défense des droits hu-

ains, qui rappellent qu'il faut revenir jusqu'aux épisodes sinistres de la décennie noire des années 90 pour retrouver des chiffres ou des bilans aussi similaires en matière de répression sécuritaire.

Depuis le début du soulèvement populaire contre le régime, le 22 février 2019, le placement en détention de militants, d'activistes, de journalistes et de manifestants du Hirak n'a pas atteint une aussi inquiétante situation.

Le Comité national pour la libération de détenus a répertorié 174 détenus jusqu'au 25 mai 2021, emprisonnés pour leur opinion politique sur les réseaux sociaux ou lors des manifestations pacifiques du mardi ou vendredi.

# Statistiques et pandémie

# Horizons



«Il existe trois types de mensonges», a écrit Mark Twain. «Mensonges, foutus mensonges et statistiques.» Trop souvent, la crise de Covid-19 a étayé les soupçons de bon mot de Twain.

Les données sont essentielles pour lutter contre la pandémie, mais les comparaisons internationales se sont trop concentrées sur le mauvais type. Cela a donné à certains dirigeants politiques une forte incitation à minimiser la pandémie, contribuant sans doute à des millions de morts.

Compte tenu de la méfiance généralisée envers les experts et les médias grand public, il est important de mettre l'accent sur les données Covid-19 les plus informatives et les plus fiables possibles. La plupart de l'attention s'est concentrée sur les infections et les décès officiellement enregistrés dans les pays. La première priorité statistique est ici assez évidente: diviser les cas et les décès par taille de population afin de les exprimer en termes par habitant.

Mais même lorsqu'ils sont rapportés par habitant, les totaux officiels sous-estiment généralement largement le nombre réel d'infections et de décès. Les porteurs de coronavirus ne sont considérés comme infectés que s'ils sont testés positifs ou sont hospitalisés, tandis que le nombre de morts ne comprend que ceux dont la Covid-19 est inscrit sur leur certificat de décès.

Les estimations de l'ampleur du sous-dénombrement des infections et des décès varient. L'économiste du modèle d'excès de mortalité a calculé que la Covid-19 a jusqu'à présent tué 7-13 millions de personnes dans le monde, environ trois fois le bilan officiel actuel de la mort de 3,5 millions. Le sous-dénombrement a tendance à être plus extrême dans les pays à faible revenu. L'Égypte, par exemple, compte 13 fois plus de décès en excès que le nombre officiellement attribué à la Covid-19.

Pour les pays de l'OCDE plus riches, le sous-dénombrement global

est plus faible, à environ 17%. Aux États-Unis, l'écart estimé n'était que de 7% en mars et avril de cette année. En juillet 2020, en revanche, les estimations professionnelles du nombre réel d'infections aux États-Unis étaient 2 à 6 fois plus élevées que le décompte officiel.

Se concentrer sur les rapports officiels de cas de Covid-19 et de décès attribués ne sous-estime pas simplement la gravité de la crise. Cela peut conduire les politiciens à réduire les tests et à supprimer les mauvaises nouvelles, par exemple en encourageant les médecins à énumérer les comorbidités (telles que le diabète) ou les complications (telles que la pneumonie) comme cause de décès, plutôt que la Covid-19.

Les médias et le public devraient plutôt accorder plus d'attention à d'autres indicateurs qui sont plus informatifs et moins vulnérables à l'influence politique. Pour commencer, le taux de tests de coronavirus positifs en pourcentage de tous les tests administrés est beaucoup plus instructif que le taux par rapport à la population d'un pays. Le taux de positivité actuel de l'Inde est alarmant sur quatre. Si le Premier ministre Narendra Modi s'était concentré sur cet indicateur il y a quelques mois, il aurait peut-être pu ne pas déclarer prématurément victorieux contre le virus. Au lieu de cela, il a facilité des rassemblements politiques de masse et des célébrations religieuses de grande envergure.

En revanche, le taux de positivité aux États-Unis est récemment tombé en dessous de 3%. Cela reflète vraisemblablement un taux de vaccination plus élevé que dans l'Union européenne et dans la plupart des autres pays.

Accorder plus d'attention au taux de positivité aurait encouragé les gouvernements à augmenter les tests. Au lieu de cela, l'accent mis sur les infections vérifiées en tant que pourcentage de la population a donné aux décideurs une incitation dangereuse à réduire les

tests. «Si nous ne faisons aucun test, nous aurions très peu de cas», a déclaré l'ancien président américain Donald Trump en mai 2020, affirmant à tort que les États-Unis testaient plus que la plupart des autres pays.

Trump n'était pas seul. Le président brésilien Jair Bolsonaro a limité les tests pour le bien des apparences et les a réduits lorsque les cas de Covid-19 se sont fortement accélérés. Parmi les autres dirigeants qui ont cherché à minimiser la gravité du virus, citons le président mexicain Andrés Manuel López Obrador, le président russe Vladimir Poutine, le Premier ministre britannique Boris Johnson et le président tanzanien John Magufuli, aujourd'hui décédé.

Reconnaître le degré de sous-estimation, c'est comprendre que la pandémie est encore pire qu'on ne le pensait. Mais appliquer une perspective historique offre au moins un certain encouragement - à condition que nous gérons correctement les statistiques.

Par exemple, un récent article du New York Times a affirmé que le saut dans le taux de mortalité des États-Unis était non seulement le pire depuis des décennies, mais aussi dépassé celui provoqué en 1918 par la pandémie mondiale de la grippe. Il semblerait surprenant que, avec tous les avantages de la science médicale moderne et de plus grandes ressources économiques, les Américains aient plus souffert en 2020. En fait, les gouvernements fédéral et des États auraient pu faire beaucoup mieux dans la lutte contre la Covid-19. Mais le résultat n'a pas été pire que la soi-disant grippe espagnole. L'histoire du Times était trompeuse dans sa description de la comparaison des décès excessifs entre 1918 et 2020.

Selon les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis, de 2019 à 2020, le taux de mortalité américain ajusté selon l'âge est passé de 715,2 à 828,7 décès pour 100.000 habitants - une augmentation de la mortalité

de 0,114 point de pourcentage. Il s'agit d'une augmentation tragiquement importante qui reflète la pandémie. Mais est-il utile de le décrire comme une augmentation de 16% du taux de mortalité?

En comparaison, le taux de mortalité ajusté selon l'âge est passé de 2.276 pour 100.000 en 1917 à 2.542 pour 100.000 en 1918. Cela représente une augmentation de 0,266 point de pourcentage, soit plus du double de celle de la crise de 2020. Il est trompeur de parler d'une hausse de 12% de la mortalité en 1918 et de l'interpréter comme moins grave.

Le fait est que l'augmentation du taux de mortalité en 2020 semble pire que le pic de 1918 seulement si on la compare aux autres causes de décès, qui ont diminué de beaucoup plus au cours du siècle dernier. Ce qui est le plus frappant dans un graphique du taux de mortalité américain au fil du temps - encore plus que les sauts exceptionnels de 1918 et 2020 - est la tendance à la baisse par ailleurs graduelle mais forte de 1910 à nos jours. Même le terrible renversement de 2020, de 0,7% à 0,8%, a laissé le taux de mortalité en deçà de ce qu'il était en 2000.

Le livre 2018 de Steven Pinker *Enlightenment Now* est un bon antidote à l'impression que nous avons tous que le monde va en enfer. Les données sur la santé, l'espérance de vie, l'alphabetisation, la sécurité personnelle et la réduction de la pauvreté montrent toutes des tendances favorables à long terme. Un tel progrès historique n'est pas automatique mais - comme le soutient Pinker - reflète la foi en «la raison, la science et l'humanisme». Il est également essentiel de responsabiliser les dirigeants. Pour cela, comme la pandémie l'a montré, de bonnes statistiques sont essentielles.

**Par Jeffrey Frankel**

*Professeur de formation du capital et de croissance à l'Université Harvard et ancien membre du Conseil des conseillers économiques du président Bill Clinton.*



# Le coup de fouet post-pandémique attend les pauvres du monde

Le monde est actuellement transpercé par la deuxième vague de la pandémie de Covid-19 qui traverse de nombreuses régions, en particulier l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud. Mais, concentrés comme nous le sommes sur la crise de santé publique, nous risquons de négliger les problèmes économiques liés à la pandémie qui pourraient affliger les pays en développement longtemps après le retrait de la vague.

Au niveau mondial, le Fonds monétaire international a mis en garde contre une «grande divergence», selon laquelle les pays riches se redressent fortement tandis que d'autres pataugent. Des données récentes suggèrent que plusieurs économies avancées, notamment les États-Unis, et quelques pays en développement, comme le Vietnam, la Thaïlande et le Bangladesh, semblent sortir de la crise et pourraient croître plus rapidement qu'avant la pandémie. Mais de nombreuses économies émergentes et pays à faible revenu sont susceptibles de languir pendant longtemps.

Une grande divergence est visible même au sein des économies. La pandémie a puni des secteurs tels que l'hôtellerie, les voyages et le tourisme, et en a stimulé d'autres comme les produits pharmaceutiques, les plateformes numériques et les technologies de réseautage. Il n'est donc pas surprenant que de nombreux riches, y compris ceux qui maîtrisent bien les marchés boursiers, soient en fait mieux sortis de la crise, tandis que les pauvres en ont supporté le plus gros.

C'est là que réside le vrai danger.

Contrairement à une pandémie qui met les riches et les pauvres en danger, le type de crise économique qui mijote actuellement dans une grande partie du monde en développement n'affecte pas autant les riches et ne fait donc pas la une des journaux et est facile à ignorer - c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il puisse ne plus être ignoré.

Effectivement, les preuves de problèmes commencent à s'accumuler. Partout dans le monde, les économies émergentes font face à une dette croissante et certaines, comme la Zambie et l'Argentine, ont déjà fait défaut. En 2020, l'économie de l'Amérique latine s'est contractée de 7,7% ; les Philippines et l'Inde ont été encore plus frappées, enregistrant des taux de croissance de -9,5% et -9,6%, respectivement. Et la Banque mondiale estime que la pandémie pourrait avoir poussé jusqu'à 40 millions de personnes en Afrique dans l'extrême pauvreté.

La vague actuelle de COVID-19 qui a commencé en Inde n'est devenue perceptible qu'à la fin du mois de mars. Bien que des données systématiques concernant son impact économique ne soient pas encore disponibles, des preuves anecdotiques brossent un tableau sombre.

Selon le Center for Monitoring Indian Economy, les sept millions d'emplois perdus en avril ont fait grimper le taux de chômage national à 8%, après 6,5% en mars. De plus, le chômage des jeunes en Inde a déjà atteint un niveau record de 23,75% l'année dernière.

Les rapports réguliers de cadavres jetés dans le Gange et de vaisselle dans les petites

villes indiennes indiquent la gravité tragique. Mais ce sont aussi des signes révélateurs d'une crise économique naissante. Pour les hindous, ne pas pouvoir acquérir des bûches et trouver un espace pour incinérer les morts est une situation désespérée. Ce n'est qu'en cas d'extrême pauvreté qu'ils abandonneraient cet effort et jetteraient des cadavres dans la rivière.

Un autre récit qui donne à réfléchir vient des deux femmes qui dirigent Nanritam, une ONG remarquable qui gère une école et un hôpital ophtalmologique dans une région reculée du Bengale occidental. Ils m'ont dit que l'inscription dans leur école était réduite à près de la moitié de son niveau normal. En outre, la pandémie a contraint des milliers de danseurs tribaux de chhau et de chanteurs de jhumur de la région - dont le seul revenu régulier est de 1.000 roupies (14 dollars) par mois qu'ils reçoivent du gouvernement de l'État - à recourir à la mendicité. Lorsque Nanritam a récemment annoncé sa simple indemnité de secours habituelle pour les pauvres vivant autour de leur campus, l'ONG a été déçue et a pédalé sur des kilomètres pour l'obtenir.

Mais, mis à part ces preuves, les données officielles commencent également à faire apparaître des signes avant-coureurs. Le mois dernier, l'inflation des prix de gros en Inde a grimpé à 10,5%, le taux le plus élevé en 11 ans. Cela reflète l'inadéquation de l'offre et de la demande, qui, si elles ne sont pas corrigées rapidement, pourraient devenir une crise majeure, entraînant des déséquilibres

macroéconomiques susceptibles d'affecter les flux commerciaux et financiers. L'Inde dispose d'une banque centrale hautement compétente, mais bon nombre des problèmes actuels du pays seront difficiles à résoudre par la seule politique monétaire, car ils découlent d'une mauvaise gouvernance.

L'Inde a donc un besoin urgent de plans d'action pour faire face à la crise. Les décideurs politiques devraient reconnaître que lorsque les produits de base tels que l'oxygène médical, les vaccins ou la nourriture sont rares, les interventions financières pures peuvent ne pas fonctionner, car les riches seront prêts à dépenser tout ce dont ils ont besoin pour obtenir ce dont ils ont besoin (et plus par mesure de précaution). Fournir aux pauvres un soutien en espèces pour s'assurer qu'ils peuvent répondre à leurs besoins essentiels de survie signifiera que le prix du bien augmentera jusqu'à ce que les riches aient ce qu'ils veulent. Les pauvres seront donc de retour à la case départ.

Nous voyons ce genre de problème à la fois au niveau micro et international, notamment avec les vaccins COVID-19. Alors que de nombreux pays riches achètent des doses pour se procurer d'importants stocks qui vont bien au-delà de leurs besoins de base, les pays pauvres, y compris une grande partie de l'Afrique, se retrouvent sans accès aux approvisionnements.

**Par Kaushik Basu**

*Ancien économiste en chef de la Banque mondiale et conseiller économique en chef du gouvernement indien*

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ETHNIE	LOUPE	COURIR TRÈS VITE	FINISH	BAILLEUR DE FONDS	FILS AÎNÉ DE NOÉ	PRONOM FAISAN	N'EST PAS BRILLANT
PERROQUET		EN ESPAGNE		POÉSIE SCANDÉE PRONOM			
DURILLON		L'AMI DU PEUPLE VIEILLE CITÉ			RADIUM FORT EN THÈME		
UN RISQUE POUR LES MINEURS	FÉRU POINT DE VUE			DE BAS EN HAUT COUP DE CORNE	QUARTIER DE RABAT		CENT MÈTRES CARRÉS
	HAUTAÎNE		À L'ENVERS: VENT DU NORD				
MAUVAISE MÈRE					SOLIDE		
ALUMINIUM HALTE ROUTIÈRE		LETTRES D'OBAMA	QUARTIER D'OSLO	DE BAS EN HAUT LAQUAIS	COURBÉE		
						CACHÉ VÉHICULE TOUT TERRAIN	RÂPEUX
COURT LES RUES PENDANT LA NUIT				QUARTIER D'ARABA RECUEIL		DIVINITÉ ÉGYPTIENNE	
CARDINAUX		EST TRADUIT EN ANGLAIS	ARTICLE		ARTICLE LETTRES DE KENITRA		PRONOM
CEYLAN JADIS VENUES AU MONDE						PARTIE DE PLAISIR	
			CASSEUR				

Solution mots flechés d'hier

ÉPIQUE	DU	CONVULS	NOYÉ	ÉCARTÉ	LE MOINE	LAVER	R	S	SECONDE
SE	CON	DE	EM	UE	EM	UE			
LOUPE	LOUPE	LOUPE	LOUPE	LOUPE	LOUPE	LOUPE	VAMP		
BE	ATI	TU	DE	EN	FOURTE	OA			
CU	GU	ER	Y	BB	OL				
ATT	IER								
REA	Q	SE	RE						
DI	AUS	RAI							
CRE	DO	HE	C						
PI	VITE	E	BIO						
TT	ES	LICOU							
NE	NE	AR	NS						
POU	A	SE	SU						

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâidi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmarci

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadhi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

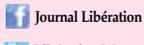
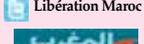
**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse 130/64

Site web: [www.libe.ma](http://www.libe.ma)

E-mail: [Liberation@libe.ma](mailto:Liberation@libe.ma)  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: [annoncesliberation@libe.ma](mailto:annoncesliberation@libe.ma)

  
  
  
2017  
[www.ojd.ma](http://www.ojd.ma)

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III					■					
IV				■						
V		■			■			■		
VI									■	
VII				■		■				
VIII				■						
IX							■			
X										

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Sucre.
- II. N'est pas Vergès.
- III. Unité de grille - Meurtrir un fruit n'importe comment.
- IV. Un de Blair - Fait suivre.
- V. Place des chefs - En biais - Refuge pour Lionel ...
- VI. Destruction des globules rouges.
- VII. Un mélo invraisemblable - Il faut de l'adresse pour le faire.
- VIII. Le petit robot - Très courant.
- IX. On ne l'a pas invité - Voisine de Limoux mais pas à côté.
- X. Chlorose.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Beaucoup de bruit pour rien.
- 2. Utile pour monter sur une échelle.
- 3. Type de saumon - A été vilain.
- 4. Envoi sans retour - Petite veste avec laquelle on peut danser.
- 5. Possessif - Céréale - Lu à l'envers.
- 6. Pays des Gaëls - Chêne vert.
- 7. Grande plaine herbeuse.
- 8. Sa voisine est Vilaine - Un bureau.
- 9. Peut donner une pâtisserie quand elle est bonne - Son calcul est mauvais.
- 10. Petit article.

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	C	A	R	B	U	R	A	T	E	U	R
II	A	L	I	E	N	E	S	■	U	S	E
III	R	E	■	R	■	N	I	L	L	E	S
IV	O	X	A	C	I	D	E	■	A	R	T
V	L	A	R	E	■	I	■	I	L	■	R
VI	I	N	S	U	L	T	E	■	I	S	E
VII	N	D	■	S	A	■	T	■	E	P	I
VIII	G	R	E	E	R	E	N	T	■	A	G
IX	I	I	I	■	D	R	A	I	N	■	N
X	E	N	T	R	E	R	■	P	E	R	E
XI	N	E	U	T	R	A	L	I	S	E	S

### Grilles de sudoku

**Facile**

		5	8		9			3
	3							9
9		6		2	7		4	
	5		6				9	7
8		1		7		3		2
4	9				3			1
	7		4	8		6		1
3								7
6			7		5	9		

**Moyen**

								8
9				6		2	1	4
	7		2		8		9	
		7		3			2	
3	2		4		7		8	5
	1			8		9		
	8		6		1		5	
7	9	1		5				2
5								

**Difficile**

		5			8		3
	7	1			3		
	2			9			5
				4			5
		9		7		2	
	8			2			
2				8			7
				1		4	9
1	7				3		

**Expert**

						9		5
			4	6		8	3	
					3			4
	1	7	8			3		
6								9
		3				7	4	1
4			3					
	6	1		9	2			
5	8							

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

9	5	8	4	3	6	1	2	7
4	2	1	9	5	7	3	8	6
3	7	6	8	2	1	9	4	5
5	1	7	3	6	2	4	9	8
6	3	4	5	8	9	7	1	2
8	9	2	1	7	4	5	6	3
1	6	3	2	9	5	8	7	4
7	8	9	6	4	3	2	5	1
2	4	5	7	1	8	6	3	9

**Moyen**

9	8	7	1	2	5	6	4	3
4	5	3	9	8	6	1	7	2
2	6	1	7	3	4	9	8	5
7	9	8	5	6	3	4	2	1
6	1	2	4	7	8	5	3	9
5	3	4	2	9	1	7	6	8
3	4	6	8	1	9	2	5	7
1	2	5	3	4	7	8	9	6
8	7	9	6	5	2	3	1	4

**Difficile**

2	6	5	8	9	7	4	1	3
3	4	9	2	1	6	8	5	7
8	7	1	5	4	3	6	9	2
6	5	3	1	8	4	2	7	9
9	1	8	7	3	2	5	4	6
7	2	4	9	6	5	3	8	1
4	8	6	3	7	1	9	2	5
5	3	7	4	2	9	1	6	8
1	9	2	6	5	8	7	3	4

**Expert**

1	9	6	2	5	7	8	3	4
8	4	7	9	6	3	2	1	5
5	2	3	8	4	1	6	9	7
4	8	5	6	3	2	9	7	1
7	6	9	1	8	5	4	2	3
2	3	1	4	7	9	5	6	8
3	7	4	5	2	6	1	8	9
9	5	2	7	1	8	3	4	6
6	1	8	3	9	4	7	5	2

## La position de change des banques à plus de 3 MMDH

La position de change des banques a franchi la barre des 3 milliards de dirhams (MMDH), au cours de la semaine allant du 17 au 21 mai, contre une moyenne hebdomadaire de 2,8 MMDH une semaine auparavant, selon Attijari Global Research (AGR).

Cette évolution s'explique par l'effet saisonnier des transferts des Marocains résidant à l'étranger (MRE) à l'occasion de l'Aïd Al-Fitr, indique la filiale d'Attijariwafa Bank dans sa dernière note hebdomadaire "Weekly MAD Insights - currencies".

Ainsi, l'écart entre le cours de référence du dirham et son cours central se creuse légèrement de 3 points de base (PBS) à -4,41% contre -4,38% une semaine auparavant, ajoute la même source.

Ladite note fait aussi état de la poursuite d'appréciation de la monnaie nationale face au dollar, soit de +0,56%. Ainsi, la parité USD/MAD s'établit à 8,81 contre 8,86 une semaine auparavant. A l'origine, un effet panier relatif à la variation de la paire EUR/USD de -0,53%, contre un effet marché limité à -0,03%, rapporte la MAP.

Par ailleurs, les analystes d'AGR estiment que les niveaux élevés de volatilité du dirham confortent les entreprises opérant en devise dans leurs stratégies dynamiques de couverture sur le court terme (CT), recommandant aux Corporates importatrices en dollar de couvrir leurs opérations aux niveaux actuels du dirham jugés attractifs.

Au volet des perspectives d'évolution, les analystes ont maintenu inchangés leurs prévisions d'évolution du dirham face au dollar et à l'euro, et ce en tenant compte de leurs projections d'amélioration des conditions de liquidité à court terme, soutenues par les niveaux actuels bas des spread de liquidité.

Ainsi, d'après eux, le dirham se déprécierait face au dollar de 0,8% sur 1 mois et de 1,1% à horizons 2 et 3 mois par rapport à un niveau actuel de 8,81. La parité USD/MAD atteindrait ainsi 8,89, 8,91 et 8,91 à horizons 1, 2 et 3 mois respectivement.

Face à l'euro, le dirham s'apprécierait légèrement de 0,1% à horizon 1 mois avant de se déprécier de 0,1% à horizons 2 et 3 mois. La parité EUR/MAD atteindrait 10,75, 10,78 et 10,78 sur les mêmes périodes contre un cours spot de 10,78.

## La Banque mondiale plaide pour une répartition plus large des bénéfices du commerce mondial

Un nouveau rapport de la Banque mondiale plaide pour une répartition plus large des bénéfices du commerce mondial.

Le commerce mondial a contribué à la croissance et à la réduction de la pauvreté au cours des trente dernières années, mais ses bienfaits pourraient être plus inclusifs. Tel est le constat établi par l'institution de Bretton Woods dans sa nouvelle publication, intitulée en anglais, «The Distributional Impacts of Trade : Empirical Innovations, Analytical Tools and Policy Responses».

L'essor du commerce au cours des trois dernières décennies a effectivement contribué à réduire considérablement la pauvreté dans le monde. De nombreux pays en ont profité pour créer des emplois, stimuler les exportations, réduire la pauvreté et développer une prospérité partagée.

Selon le rapport, entre 1990 et 2017, la pauvreté dans le monde est passée de 36 à 9% tandis que les pays en développement augmentaient leur part des exportations mondiales de 16 à 30%.

Malgré ces améliorations, force est de constater que «des bénéfices n'ont pas été partagés de manière équitable», a estimé la directrice générale de la Banque mondiale pour les politiques de développement et les partenariats, Mari Pangestu.

En effet, l'évolution des politiques commerciales a créé des gagnants et des perdants. Certains groupes et certains travailleurs n'en ont pas bénéficié autant que d'autres, ce qui a parfois sapé le soutien des populations à la libéralisation du commerce et entraîné une montée en puissance des tendances protectionnistes, a expliqué la Banque mondiale dans un communiqué.

Si les bénéfices cumulés du commerce sont clairement établis, il faut cependant noter que «les



profits et les pertes ont souvent été très concentrés et particulièrement visibles dans certains secteurs, emplois et régions, et ce plus durablement qu'on ne le pensait auparavant», a-t-elle déploré.

Pour l'institution internationale, «diffuser plus largement les bénéfices du commerce, à l'intérieur des pays et entre eux, pour-

rait s'avérer déterminant alors que le monde cherche à se relever d'une pandémie qui a balayé des années de progrès dans la lutte contre la pauvreté», a-t-elle estimé dans ledit rapport. Lequel renouvelle les connaissances et propose des analyses inédites et de nouveaux outils à même de permettre aux responsables politiques de veiller à ce que le commerce profite au plus grand nombre. Et donc, davantage aux pauvres.

Dans ce cadre, «de meilleures politiques doivent être mises en œuvre pour rendre le commerce plus inclusif, alors que nous nous efforçons de reconstruire en mieux et de tracer la voie vers un développement vert, résilient et inclusif», a indiqué Mari Pangestu rappelant au passage le rôle essentiel joué par le commerce dans la réponse aux pandémies.

En effet, comme elle l'a fait remarquer, le commerce mondial «aide à ce que la nourriture et les médicaments franchissent librement les frontières et que les vaccins soient distribués là où ils sont nécessaires».

Il apparaît ainsi nécessaire de recenser à l'avance les activités et les régions les plus touchées par les changements dans la structure des échanges qu'il est possible de concevoir des politiques susceptibles de maximiser les profits et d'atténuer les pertes potentielles, selon la Banque mondiale.

Rendu public la semaine dernière, le rapport aide à mieux comprendre les effets distributifs du commerce afin de «concevoir de meilleures politiques, de manière à répartir plus largement les bénéfices du commerce pour que celui-ci profite à tous», a-t-elle affirmé. Mais aussi suivre la mise en œuvre des politiques destinées à les prendre en compte et coordonner les actions au sein du gouvernement.

Ce document fournit en outre aux décideurs des outils pour analyser les effets des politiques commerciales sur les régions, les secteurs d'activité et les travailleurs des pays en développement, comme le précise l'institution dans son communiqué.

Alain Bouithy



L'évolution des politiques commerciales a créé des gagnants et des perdants, selon l'institution de Bretton Woods

## OFEED-Maroc décroche trois distinctions au Salon européen de la créativité et de l'innovation

OFEED Maroc vient de recevoir trois distinctions, dont deux médailles d'or, à la 13ème édition du Salon européen de la créativité et de l'innovation Euroinvent 2021, tenu en Roumanie.

Une médaille d'or et un Prix de l'excellence en innovation ont été attribués à l'inventeur Majid El Bouazzaoui, président d'OFEED, pour l'invention "Voiture électrique sans batteries", alors qu'une médaille d'or a été décrochée par Mohamed Yalouh, membre de cette association, pour l'invention The Hexagon

Rotor Rotary Engine (HRRE), un moteur diesel d'hélicoptère, de voiture à six temps et à plusieurs puissances, a indiqué mercredi OFEED dans un communiqué. L'OFEED apporte un soutien aux inventeurs et innovateurs qui souhaitent participer aux événements internationaux, notamment via l'accompagnement et l'organisation de leurs participations dans les événements internationaux partenaires, sachant qu'OFEED est délégué officiel et exclusif de plusieurs salons d'invention, précise le communiqué.

Il s'agit également de l'organisation d'événements d'invention et d'innovation internationaux au Maroc dont le plus important est la Semaine de l'innovation IWA, qui aura lieu du 8 au 12 septembre, a ajouté la même source.

L'Association OFEED vise à accompagner les plans et stratégies du gouvernement pour faire du Maroc un acteur majeur au niveau mondial, dans le champ de l'innovation et de la créativité et contribuer à la mise en valeur du capital immatériel qui constitue la richesse première et inépuisable du Royaume.



## Colorado améliore son chiffre d'affaires trimestriel de 39,5%

Le chiffre d'affaires de Colorado s'est établi à 113,7 millions de dirhams (MDH) au titre du premier trimestre de 2021, en hausse de 39,5% par rapport à la même période de 2020. Dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels, le spécialiste de la peinture fait état d'un tonnage vendu, à fin mars 2021, de 9,9 K.Tonnes, en progression de 35,5% par rapport au T1-2020, et d'un tonnage produit en croissance de 44,3% à 10,4 K.Tonnes.

L'endettement net a augmenté, quant à lui, de 41,9% à 31,1 MDH et concerne exclusivement les dettes à moyen terme. Cette augmentation est relative au déblocage d'un cré-

dit moyen terme de 10 MDH durant ce trimestre. Rapporté aux capitaux propres, le niveau de l'endettement à moyen terme reste très faible (8,7%).

Les investissements réalisés au cours du 1er trimestre 2021 se sont chiffrés à 2,5 MDH, relève la société, précisant qu'ils concernent principalement l'achat d'équipements techniques.

Au volet faits marquants, Colorado souligne l'enregistrement de hausses des prix de plusieurs intrants stratégiques, couplées avec un phénomène de pénurie de matières premières et d'augmentation des frais de frets à l'import.

## Le Maroc, un hub pour l'Afrique

Porte d'entrée du continent africain, le Maroc, à travers ses atouts géographiques, démographiques, culturels et économiques multiples, représente un véritable hub pour l'Afrique et un pourvoyeur d'opportunités pour le développement socioéconomique du continent.

Avec une présence forte et particulière dans de nombreux secteurs d'activités en Afrique, le Maroc a pu consolider davantage une position de choix dans la consécration des efforts visant à promouvoir les relations économiques, offrant à l'Afrique la possibilité de consolider une économie génératrice d'emplois pour la jeunesse, et de se positionner potentiellement comme une puissance économique d'envergure sur le plan continental.

À l'occasion de la célébration, le

25 courant, de la Journée mondiale de l'Afrique, le président de la commission Afrique à la Confédération générale des entreprises au Maroc (CGEM), Abdou Diop, met en exergue le rôle fondamental que joue le Maroc en tant que puissance africaine qui inspire le développement économique et l'épanouissement social dans les pays de l'Afrique.

Le continent est en train de construire son propre marché à travers la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) qui va en faire un "marché unique".

A cet effet, l'investissement en Afrique représente une réelle opportunité pour les entreprises marocaines, a martelé M.Diop, soulignant que l'Afrique jouit d'une jeunesse, qui va doubler d'ici 2050, représentant ainsi un grand potentiel de consommation et d'urbanisation.

Dans le cadre de la reprise post-Covid, a poursuivi M. Diop, l'Afrique va constituer le continent de redéploiement de toutes les zones que ce soit de proximité logistique ou industrielle pour l'Europe et pour l'Asie.

Le Maroc, a-t-il ajouté, n'a cessé d'affirmer son identité africaine en plaçant le continent au cœur de ses choix stratégiques, en s'engageant dans une relation gagnant-gagnant, axée à la fois sur le développement africain, et sur une démarche d'intérêts partagés.

De son côté, l'expert internatio-



nal et vice-président du Congrès africain des mines et énergies, Amine Laghidi, a mis en avant le rôle du Maroc comme étant, non seulement un hub régional, mais aussi une locomotive du développement socio-économique en Afrique, notant qu'à travers la position du Maroc en tant que pont interculturel, la coopération maroco-africaine constitue une opportunité pour le développement du Made in Morocco, et la création d'une joint-venture pour les brands africaines.

Selon M.Laghidi, il s'agit principalement de renforcer, formaliser, protéger et faire rayonner la brand "Made in Morocco" avec un référentiel clair, inclusif et exigeant pour tous ceux qui souhaitent en

bénéficier.

Dans ce cadre, il s'est félicité de la stratégie économique déployée par le Maroc en direction de ses partenaires africains qui ambitionne d'ériger le Royaume en hub régional, au service du co-développement dans des domaines d'intérêt commun, à savoir les énergies renouvelables, les infrastructures, les secteurs de la finance et de la banque, et bien d'autres.

Et de soutenir que le Maroc se positionne davantage en hub économique entre le continent africain et le reste du monde, avec ses relations privilégiées avec l'Europe, son ouverture sur le monde et son identité africaine.

"Nous avons la chance d'avoir un pays de jeunes. Osons rêver le

rêve africain et inspirer ce rêve à nos jeunes. Et osons nous réveiller chaque matin pour travailler intelligemment pour le réaliser. Le rêve africain sera bâti par des femmes, des hommes, et des jeunes qui sauront traduire les faiblesses et menaces actuelles de notre continent en opportunités et forces", a dit l'expert. Célébrant l'anniversaire de la signature des accords de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine), le 25 mai 1963, la Journée mondiale de l'Afrique se veut une occasion pour favoriser le rapprochement entre les peuples africains et représente le symbole du combat de tout le continent africain pour la libération, le développement et le progrès économique.

Par Karima El Otmani (MAP).



L'investissement sur le continent représente une réelle opportunité pour les entreprises marocaines

## Session de formation sur le commerce international au profit des start-up à Béni Mellal

Une session de formation sur le commerce international a été organisée, mercredi à Béni Mellal, au profit des coopératives, start-up, PME, porteurs de projets et auto-entrepreneurs souhaitant conquérir de nouveaux marchés internationaux.

Organisée par la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de la région Béni Mellal-Khénifra, cette session de formation a pour objectif de doter les jeunes entrepreneurs des compétences et des connaissances théoriques et pratiques nécessaires afin qu'ils puissent développer leurs marchés à l'international, rapporte la MAP.

Les travaux de cette session de formation, la cinquième du genre depuis avril dernier, ont porté essentiellement sur l'importance de développer le commerce

au niveau international pour les entrepreneurs souhaitant augmenter le volume de leurs entreprises.

L'accent a été mis aussi sur les différences pratiques et les plus importants acteurs dans le domaine de l'import-export, les modes de paiement au niveau international et l'organisation des opérations d'importation et d'exportation.

Encadrée par la Maison de l'entrepreneur, cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat et de coopération relative au programme régional "Izdihar" qui a été signée par la CCIS Béni Mellal-Khénifra, le Centre régional d'investissement (CRI) Béni Mellal-Khénifra et le Groupe Attijariwafa Bank.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette convention tripartite qui vise à sou-

tenir, à former et à accompagner les jeunes entrepreneurs pour qu'ils puissent développer leurs projets, la CCIS de Béni Mellal-Khénifra a organisé au profit des coopératives et des PME, des sessions de formation sur la gestion de la trésorerie, la digitalisation et l'usage des TIC en marketing, l'utilisation des réseaux sociaux en tant qu'élément important du marketing digital et les approches marketing et commerciales.

Lancé par le CRI Béni Mellal-Khénifra début avril dernier, le programme "Izdihar" est un dispositif permettant de fédérer les principaux acteurs en charge de l'accompagnement des entrepreneurs dans la région, afin de dispenser une offre d'accompagnement claire, cohérente, complète et à forte valeur ajoutée pour les entrepreneurs et les TPME.



*Le nouveau modèle de développement, côté culture*

## La diversité culturelle comme levier d'ouverture, de dialogue et de cohésion



Après plusieurs mois d'attente, la Commission spéciale sur le modèle de Développement (CSMD) a enfin rendu public le fruit de sa réflexion.

SM le Roi Mohammed VI a reçu, mardi dernier au Palais Royal de Fès, le président de la CSMD, Chakib Benmoussa, pour la présentation de son rapport. Un moment très attendu auquel a assisté de nombreuses personnalités politico-économique.

Le rapport, un volumineux document construit en trois grandes parties, a, entre autres, insisté sur l'importance de faire de la culture une composante fondamentale du développement global, notamment économique et social.

La Commission spéciale sur le modèle de Développement (CSMD), a souligné que la mobilisation de la diversité culturelle comme levier d'ouverture, de dialogue et de cohésion est un choix stratégique dans le nouveau modèle de développement (NMD) du Royaume.

Dans le rapport général sur ce modèle, dont copie a été remise mardi à SM le Roi Mohammed VI, la Commission indique que la culture est appelée à devenir un enjeu majeur mondial d'émergence et de souveraineté, en raison du besoin renouvelé et universel de sens et de cohésion sociale, ainsi que des défis

qui favorisent une valorisation du soft, du contenu et de la qualité.

La culture au Maroc, pays riche de sa pluralité, de sa profondeur historique et de son patrimoine tant matériel qu'immatériel, est vouée à devenir un levier multidimensionnel de prospérité économique, de lien social inclusif et de soft power géopolitique, relève le document. Le rapport précise que la culture offre également un gisement de croissance, d'investissement et d'emploi au plus proche des territoires et des besoins locaux, ajoutant que la profondeur historique marocaine est un atout à faire valoir comme levier de stabilité régionale, de rayonnement culturel et de co-existence.

Selon la Commission, la culture dans le nouveau modèle de développement répond à une double exigence, d'unité nationale et de pluralité, puisque ce modèle fait de la capacitation du citoyen, de son épanouissement et de la libération des initiatives des conditions d'émergence.

A cet égard, poursuit-on, la Constitution proclame la pluralité de la Nation marocaine, faite d'affluents historico-culturels convergents, coexistants avec l'ancienneté, la continuité et l'indépendance nationale millénaire de la communauté nationale, relevant qu'il s'agit d'une

double exigence, d'unité et de pluralité qui sont en complémentarité.

La Commission met aussi l'accent sur l'importance de promouvoir les émergences, les innovations et les propositions émanant de tous les acteurs du champ culturel, notant que les écoutes des jeunes en particulier ont fait émerger une demande qui appelle, principalement, à la valorisation et à la multiplication des espaces dédiés à l'expression culturelle et artistique et des infrastructures et activités sportives.

La culture accessible à tous est considérée non seulement comme source d'épanouissement individuel, mais aussi en tant que condition nécessaire à la construction d'une société démocratique et d'un vivre ensemble harmonieux, respectueux de la richesse et de la diversité culturelle du Maroc, fait observer la même source, soulignant que les entrepreneurs culturels auditionnés ont aussi insisté sur le fait que la culture peut devenir un secteur important de création d'emplois et de richesse.

### Mise en place d'une agence marocaine de l'action culturelle à l'étranger

La Commission Spéciale sur le modèle de développement (CSMD) a recommandé, dans son rapport général, la

mise en place d'une agence marocaine de l'action culturelle à l'étranger pour fédérer les efforts des acteurs et favoriser la mobilisation des Marocains du monde.

La spécificité des Marocains du monde, en tant que connecteurs du Maroc au reste du monde, constitue une grande chance à saisir, notamment par leur rôle à impulser l'effort de rayonnement international du Royaume en s'appuyant aussi bien sur les structures existantes que sur les espaces mobilisables au sein des pays d'accueil pour la diffusion, à l'étranger, de la culture marocaine, a indiqué la Commission.

A cet égard, le rapport a préconisé de poursuivre les efforts de consolidation et de renforcement des liens culturels et immatériels avec cette part importante de la population marocaine et ce, en passant par le relèvement substantiel de la qualité des dispositifs culturels actuels, en veillant à l'organisation régulière d'événements socioculturels, en offrant des cours de langue en arabe ou amazigh au profit des nouvelles générations nées dans les pays de résidence, outre la mise à leur disposition des plateformes d'e-learning leur permettant de mieux connaître l'héritage culturel de leur pays d'origine.

Mehdi Ouassat

## Le réalisateur Chrif Tribak livre ses réflexions sur les problématiques du discours cinématographique



“Qu'est-ce que le cinéma? Ecrits et réflexions pour essayer de comprendre” est l'intitulé du nouvel ouvrage du réalisateur marocain, Mohamed Chrif Tribak, qui vient de paraître à la maison d'édition tangeroise “Sliki Ikhwan”.

Cet ouvrage, qui constitue la continuité de l'effort intellectuel critique que le réalisateur mène tout au long de l'exercice de son métier créatif, est présenté sous forme d'une étude émanant de son expérience et d'une lecture profonde de l'art du cinéma.

“De la poésie à l'histoire”, “la réalité est le langage du cinéma”, “le film documentaire”, “une tentative de compréhension”, “le film classique comme plaisir absolu”, “la confrontation”, “Paterson: le haïku en forme cinématographique”, “être ou ne pas être”, “la cassette audio” et “de la sortie des ouvriers de l'usine au selfie”, sont les axes sur lesquels ont été réparties les réflexions de

l'auteur au sujet des problèmes persistants et les problèmes renouvelés que soulève le discours cinématographique.

La chercheuse, Jamila Aânab, a indiqué, dans la préface de l'ouvrage intitulée “Mohamed Chrif Tribak: la conscience du moi cinématographique”, que la préoccupation du réalisateur et critique quant à l'image en général, et le cinéma en particulier, est encadrée par le cinéma non seulement en tant que reflet artistique de la pensée, mais également comme mécanisme de production de nouveaux cycles intellectuels et créatifs qui ne se limitent pas à un modèle esthétique fixe.

Selon le réalisateur, le cinéma nous pousse à changer notre vision de la vie, nous aide à redécouvrir, éduquer et renouveler les sens, tout en rendant les détails qui nous entourent moins triviaux pour nous permettre de redécouvrir et profiter des choses qui semblaient normales et éphémères, à expli-

qué la chercheuse.

Cet ouvrage peut être considéré comme un récit du “moi cinématographique” ou une sorte de “méta-lecture” du cinéma, tout comme il peut être vu comme une sorte de “biographie mentale” dans laquelle l'auteur a retracé des étapes de son expérience cinématographique, révélant ainsi ses références intellectuelles, culturelles et artistiques. Chrif Tribak avait émis en 2017, dans le cadre des publications de l'association ciné-club de Sidi Kacem, “La langue du cinéma, du spectaculaire à l'austérité poétique”, qui comprend un ensemble d'articles critiques traitant différents angles de l'industrie créative du film.

Né à Larache, Mohamed Chrif Tribak a réalisé un ensemble de courts métrages et deux longs métrages à savoir “petits bonheurs” et “le temps des camarades”, en plus de nombre d'ouvrages télévisés.

# Au Québec, Hassan El-Fad s'illustre sur grand écran

Le comédien et humoriste marocain Hassan El Fad se fait remarquer dans le long-métrage canadien "Les vieux Chums", signant sa première participation dans une production cinématographique nord-américaine.

Diffusé actuellement dans les salles obscures du Québec, le film ouvre une nouvelle page du parcours professionnel de l'artiste marocain, aux côtés notamment de sa compatriote Houda Rehani. Inspirée d'une expérience personnelle du réalisateur Claude Gagnon, "Les vieux chums" a été produit par "Objectif 9" à Saint-Hyacinthe au Québec et au Maroc. Il est actuellement diffusé dans plus d'une cinquantaine de ciné-

mas dans la province canadienne. Le film, qui se veut un hymne à l'amitié, relate l'histoire de Pierrot (Patrick Labbé), atteint d'un cancer en phase terminale, qui décide de faire ses adieux à sa manière aux êtres qui lui sont chers.

De retour dans sa ville natale Saint-Hyacinthe, il retrouve son ami Jacques (Paul Doucet) qui l'accompagnera dans son périple au Maroc où il a vécu pendant plusieurs années. «Les vieux Chums est mon premier film au Québec. Je joue le rôle d'Abdel, un ex-professeur de philosophie qui a fait le choix de s'installer dans un village de pêcheurs pour apprendre des pêcheurs la façon de voir la vie. C'est dans ce village qu'il a fait la

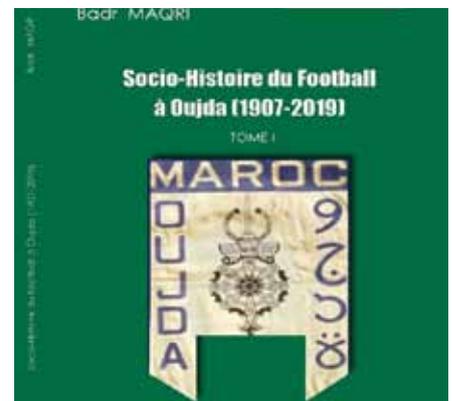
connaissance de son ami québécois. L'amitié va durer trop longtemps», a déclaré Hassan El Fad à la MAP. Houda Rehani incarne le rôle de Amina, l'épouse de Pierrot qui revient juste pour faire ses adieux. L'actrice se dit fière des séquences tournées dans le village Imswan au nord d'Agadir, mettant en valeur "la beauté et le potentiel de notre pays" de même qu'elle "rend hommage à cette partie du Maroc".

À l'occasion de la projection du long-métrage au Canada, ses producteurs Bahija Soussi et Samuel Gagnon n'ont pas manqué de saluer la collaboration marocaine dans les différentes phases de production du film.



## Bouillon de culture

### Parution



Un nouvel ouvrage intitulé "Socio-histoire du football à Oujda (1907-2019)" de l'écrivain Badr Maqri vient de paraître en deux tomes. L'ouvrage renvoie à la socio-histoire du football à Oujda (1907-2019), tout en prenant en considération le zénith du Mouloudia Club d'Oujda (MCO) pendant les années 50-60-70, du 20ème siècle.

Fasciné depuis son jeune âge par la place qu'occupait la passion pour le Mouloudia Club d'Oujda dans son entourage familial, l'auteur ne cessait de s'interroger spontanément sur la fantastique fascination du football. Outre ses caractéristiques méthodologiques et descriptives, cet ouvrage apporte un éclairage stimulant sur des trajectoires mémorielles du football à Oujda, relatives à la période coloniale et à la période postcoloniale.

La fondation du Mouloudia Club d'Oujda (MCO) était porteuse d'une dimension politique du football, dans le contexte d'un Maroc colonisé, lit-on sur l'introduction. Ainsi, la population "indigène" d'Oujda, qu'elle soit marocaine ou algérienne, était dans la nécessité de créer un club de football, car elle était en retrait de toute participation sportive et indépendante. L'ouvrage est composé de six parties, le cosmopolitisme colonial, prologues "indigènes", l'épopée verte MCO, autres points culminants du football à Oujda, mémoire collective fertile, et talentueux footballeurs français natifs d'Oujda. S'agissant de la structure bibliographique, l'auteur a cité les archives françaises, les journaux et revues, et les livres. L'auteur Badr Maqri est un chercheur et professeur de l'enseignement supérieur à la faculté des lettres et des sciences humaines à l'Université Mohammed Premier d'Oujda.

# Pandémie oblige, les Oscars seront de nouveau repoussés d'un mois en 2022



Pour la deuxième année consécutive, la cérémonie des Oscars de 2022 se tiendra un mois plus tard que prévu en raison du contexte sanitaire, a annoncé jeudi l'Académie qui les organise.

La règle qui permet aux films sortis directement sur les plateformes de vidéo à la demande de concourir sans même passer en salle de cinéma sera aussi maintenue.

La 94ème édition des Oscars se tiendra le 27 mars 2022, dans son cinéma traditionnel, le Hollywood's Dolby Theatre.

Mais l'impact du Covid-19 — qui a bouleversé la saison des récompenses d'Hollywood l'an dernier — continue de se faire sentir.

Traditionnellement, les organisateurs de la cérémonie des Oscars exigent qu'un film sorte au moins sept jours dans les cinémas de Los Angeles pour pouvoir être éligible aux prestigieuses récompenses.

Mais face à la fermeture des

salles de cinéma et l'interruption de nombreux tournages, ces critères avaient été assouplis, une décision vue par beaucoup comme un coup de pouce aux plateformes de streaming, comme Netflix ou Amazon Prime. "Cette année étant encore affectée par la pandémie, les critères d'éligibilité pour la 94ème cérémonie des Oscars seront les mêmes que ceux de la 93ème cérémonie", a annoncé l'Académie dans un communiqué.

Les films souhaitant concourir lors de cette cérémonie devront sortir avant le 31 décembre.

La décision de l'Académie des Oscars de décaler sa cérémonie pourrait provoquer un effet domino, incitant d'autres organisateurs à faire de même.

La chaîne NBC a quant à elle annoncé il y a deux semaines qu'elle ne diffuserait pas l'an prochain les Golden Globes, critiqués par Hollywood pour leur manque de diversité.



## Le calvaire de Salma Hayek avec la Covid

De nombreuses célébrités ont été touchées par le virus de la Covid. La chanteuse Pink, par exemple, a été placée sous assistance respiratoire et avait commencé à écrire son testament. "J'en suis arrivée au point où je pensais que c'était fini pour moi. J'ai appelé ma meilleure amie et je lui ai dit 'J'ai besoin que tu dises à Willow combien je t'aime'. C'était vraiment critique et très terrifiant", révélait, il y a quelques semaines, l'interprète de Try. Une autre star a également vu sa vie défilier devant ses yeux. Il s'agit de Salma Hayek. L'épouse de l'homme d'affaires français François-Henri Pinault a avoué au magazine Vanity Fair avoir contracté le coronavirus au début de la pandémie. "Mon médecin m'a suppliée de me rendre à l'hôpital car la situation était très mauvaise. J'ai répondu : 'Non, merci. Je préfère mourir à la maison'", se souvient l'actrice de 54

ans. Salma Hayek a alors été placée à l'isolement pendant sept semaines au sein du domicile qu'elle partage avec son mari et sa fille. Placée sous oxygène, la situation a tout de même tardé à s'améliorer. Si l'ex-compagne d'Edward Norton va mieux, cette dernière dit subir les conséquences de la maladie encore aujourd'hui. La maman de Valentina Paloma, qui a pu retrouver les plateaux de tournage pour le film Gucci avec Lady Gaga et Adam Driver, assure n'avoir pas retrouvé toute sa force.

"Cela ne demandait pas beaucoup de temps. C'était assez facile. C'était vraiment le projet parfait pour simplement reprendre le boulot. Au début cela a commencé par des réunions Zoom mais je ne pouvais pas en faire trop car je me fatiguais vite", concède la supportrice du Stade Rennais, qui poursuit sa convalescence.



## Arnold Schwarzenegger pour la première fois dans une série !

Arnold Schwarzenegger travaillera avec Netflix pour sa première incursion dans le monde de la série télévisée ! La star de Terminator sera en effet à la tête et à la production exécutive d'une série d'espionnage qui sera ensuite diffusée sur le service du géant du streaming.

Le projet, dans lequel on retrouvera aussi la star de Top Gun: Maverick, Monica Barbaro, racontera l'histoire d'un père et d'une fille, tous deux agents de la CIA, qui doivent faire équipe.

« Les fans venus du monde entier me demandent de faire un truc dingue comme ça depuis des années, et ils vont enfin pouvoir le voir, grâce à nos super partenaires de Skydance et Netflix. Je suis plus qu'heureux de commencer à travailler sur cette série avec Monica et toute l'équipe », a dévoilé l'ancien M. Univers par communiqué.

## Johnny Depp poursuit l'ACLU pour connaître le montant de la donation d'Amber Heard

Johnny Depp intente une action contre les représentants de l'American Civil Liberties Union (ACLU) afin de les contraindre à dévoiler combien d'argent Amber Heard a donné à l'association après leur divorce.

D'après TMZ, l'acteur est persuadé que son ex-épouse n'a pas réparti les 7 millions de dollars obtenus à l'issue de leur accord de divorce entre l'ACLU et le Children's Hospital Los Angeles, mais qu'elle a en réalité consenti à un don de seulement quelques centaines de milliers de dollars. Il prétend également que le reste du don venait en réalité d'Elon Musk avec qui Amber Heard était sortie après leur séparation.

Il semblerait que Johnny Depp espère que la révélation des montants des dons faits par Amber Heard et leur origine pourrait servir dans le cadre du procès pour diffamation qu'il a intenté contre elle pour son

article de décembre 2018 paru dans le Washington Post dans lequel elle dénonçait les «abus domestiques» dont elle affirme avoir été victime.

Après avoir demandé le divorce en 2016, la star d'Aquaman avait obtenu un ordre d'éloignement temporaire à l'encontre de Johnny Depp, l'accusant de violences verbales et physiques survenues tout au long de leur relation. Elle avait finalement fait annuler cette mesure une fois parvenus à un accord de divorce, la procédure s'étant terminée en 2017.

Désormais, Johnny Depp cherche à tout prix à gagner sa bataille juridique contre son ex-femme après avoir été débouté lors du procès qui l'opposait au Sun l'an passé, l'acteur ayant porté plainte pour diffamation contre le tabloïd qui l'avait qualifié d'homme violent avec son épouse.



# Cher : Un biopic pour ses 75 ans

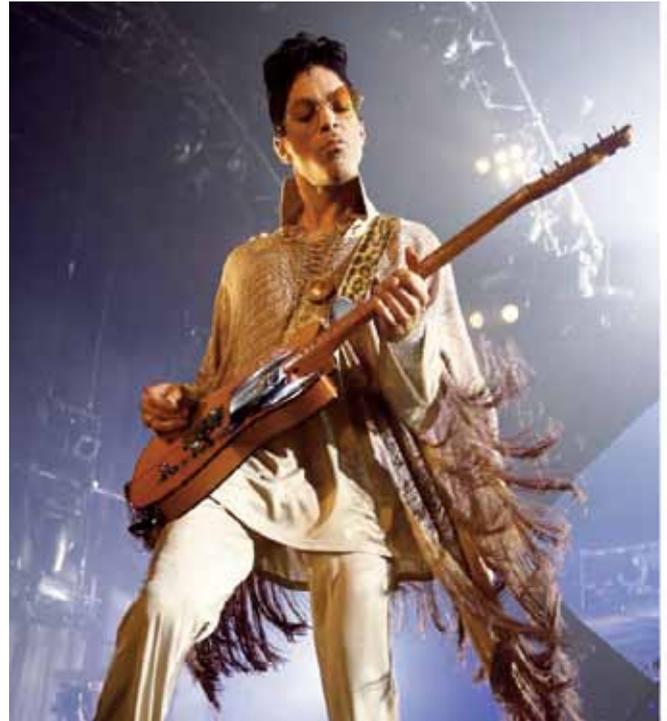
Cher a célébré son 75e anniversaire en annonçant un nouveau projet de film, qui emmènera les fans dans une aventure palpitante à travers sa vie. Universal Pictures a recruté le scénariste oscarisé Eric Roth pour écrire le scénario du biopic sur sa vie, qui sera produit par Judy Craymer, le cerveau derrière la comédie musicale et le film ABBA Mamma Mia!, et Gary Goetzman.

Le projet réunira Eric Roth et Cher, qui a joué dans son film *Suspect*, tandis que Judy Craymer, Gary Goetzman et Cher ont collaboré sur *Mamma Mia! Here We Go Again*.

Annonçant la nouvelle à la veille de son anniversaire, Cher a tweeté, visiblement ravie : « Ok Universal fait un biopic avec mes amis Judy Craymer, Gary Goetzman à

la production. Ils ont produit les deux *Mamma Mia & Mon cher ami* depuis 4 ans, et lauréat d'un Oscar. Eric Roth va le scénariser !! *Forrest Gump*, *A Star Is Born*, *suspect*, pour ne nommer que quelques-uns de ses films ».

L'enthousiasme est partagé. « Gary et moi sommes ravis de travailler à nouveau avec Cher et de lui apporter cette fois une véritable odyssee de vie sur grand écran, a déclaré Judy Craymer à *Deadline*. On ne peut s'empêcher d'être attiré et inspiré par le talent plus grand que nature de Cher, son courage, son esprit unique, sa chaleur et sa vision. Son succès inégalé dans les films musicaux et télévisés a inspiré des générations. Nous ne pourrions pas être plus heureux de raconter son histoire au public de cinéma. »



## L'impressionnante collection de souliers de Prince va faire l'objet d'une exposition

Purple Rain, Kiss, Cream... Avec son look flamboyant délicieusement androgyne, Prince avait l'habitude de faire le show sur scène avec ses performances vocales, vestimentaires et physiques. Son style inimitable l'a hissé au rang d'icône de la musique, bien sûr, mais aussi de la mode grâce à son attitude révolutionnaire liée au genre et à la sexualité.

Le kid de Minneapolis fait aujourd'hui l'objet d'une exposition dédiée à son immense collection de souliers, organisée à Paisley Park, mythique Studio de la banlieue de Minneapolis où Prince a passé la plus grande partie de sa vie jusqu'à sa disparition le 21 avril 2016.

Intitulée *The Beautiful Collection: Prince's Custom Shoes*, cette exposition présentera pas moins de 300 paires de chaussures ayant appartenu au musicien, dont la plupart ont été conçues sur-mesure pour des clips musicaux et des concerts. Parmi les plus iconiques, la paire de talons signée Versace, offertes par Donatella herself à Prince, mais aussi une paire de souliers bleue, verte et dorée que l'artiste portait lors de sa performance Purple Rain aux American Music Awards en 1985. Cet événement à ne pas manquer pour ceux qui seraient de passage à Minneapolis aura lieu du 9 juillet au 6 septembre prochains.

## Taylor Swift se voit se marier avec Joe Alwyn

Entre Taylor Swift et Joe Alwyn, c'est du sérieux. Selon une source proche du couple qui s'est confiée à «Entertainment Tonight», les deux tourtereaux seraient «plus amoureux que jamais» : «Ils se sont rapprochés plus que jamais pendant le confinement et elle lui fait vraiment confiance. Ils ont continué à être assez discrets sur leur relation avec le monde extérieur pour continuer à la protéger.»

Prochaine étape ? Selon cette source, il se pourrait bien que ce soit le mariage : «Ils ont discuté de leurs futurs projets et Taylor se voit se marier avec Joe un jour.»

Taylor Swift et Joe Alwyn se sont rencontrés en 2016 au gala du Met. Ce serait l'actrice Emma Stone qui les auraient présentés. Depuis, le couple fait très attention à protéger sa vie privée. Lors de la cérémonie des Golden Globes, le monde entier a pu les apercevoir main dans la main sur le tapis rouge. Joe Alwyn et Taylor Swift ont même collaboré ensemble sur plusieurs chansons de l'Américaine, comme «Betty» et «Champagne problems».

Ce n'est pas la première que des rumeurs de mariage entre la chanteuse de «Gold rush» et l'acteur anglais sont évoquées. En décembre 2020, à la sortie de son album «Folklore», ses fans avaient cru qu'elle s'était mariée après l'avoir découvert portant une robe blanche dans le clip de «Willow». Même chose à la sortie du documentaire «Miss Americana» diffusé sur Netflix : des rumeurs d'une possible union avaient vu le jour car Taylor Swift y portait un bijou ressemblant à une bague de fiançailles.



**BC AUTO**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du Casablanca 16 Février 2021, il a été établi les statuts d'une société ayant les caractéristiques suivantes :  
**DÉNOMINATION** : « BC AUTO », Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique ;  
**CAPITAL SOCIAL** : est de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00DHS), divisé en MILLE (1000) parts sociales de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, attribuée en numéraire, entièrement souscrites et réparties comme suit :

Monsieur Chakib BOUNOUALA ... 1000 PARTS  
 Total..... 1000 PARTS ;  
**SIEGE SOCIAL** : Casablanca, Riad Sidi Moumen, GH 7°1-6°M-27 S.M ;  
**OBJET** : Toute activité, d'achat, de vente, de toute de voiture d'occasion et de tout équipement y dépendants ;  
 - Commerce de détails de tous accessoires, équipement et pièces détachées d'automobiles.  
**DURÉE** : 99 ans ;  
**GERANCE** : Monsieur Chakib BOUNOUALA, titulaire de la C.I.N N° BJ 306050, Gérant Unique ;  
 Le dépôt légal sera effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca.

N° 4764/PA

**ITISSALAT AL-MAGHRIB DIRECTION REGIONALE D'AGADIR**

**AVIS DE CONSULTATION**

Le Directeur Régional d'Issalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Vendredi 18 Juin 2021 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan 1er, les offres relatives à :  
**Consultation Ouverte n°22/DRA/2021 / PR 585516**  
 Travaux de génie civil dans les réseaux locaux et de transmission dans les délégations commerciales relevant de la Direction Régionale d'IAM Agadir :  
 • Lot n°1 : Délégation commerciale Agadir  
 • Lot n°2 : Délégation commerciale Taroudant  
 • Lot n°3 : Délégation commerciale Guelmim  
 • Lot n°4 : Délégation commerciale Laâyoune  
 Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan 1er Agadir.  
 Tél : 05 28 23 10 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique. Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique.

N° 4765/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de la Santé  
 Délégation Provinciale

**EL KELAA DES SRAGHNA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2021**

Le 23 juin 2021 à 10 heures ; il sera procédé, dans la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province ELKELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant les prestations de gardiennage, surveillance et sécurité des Formations de Soins de Santé Primaire et des locaux de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province ELKELAA DES SRAGHNA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province ELKELAA DES SRAGHNA; QUARTIER ADMINISTRATIF ELKELAA DES SRAGHNA, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 Dhs (Vingt Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 107 193,92 Dhs TTC (UN MILLION CENT SEPT MILLE CENT QUATRE VINGT TREIZE DIRHAMS 92 CTS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés précité  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sus indiqué ;  
 - Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4766/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
**ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR**  
**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
 N°05/SB/2021  
 Le 24/06/2021 à 10h00mn,

il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du MENFPESRS de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix, pour Le Nettoyage Et Le Maintien En Etat Parfait De Propreté Du Siege De La Direction Provinciale De Sidi Bennour, Des Bâtiments Administratifs Et Scolaires Des Etablissements D'enseignement Primaire, Secondaire Collégial Et Secondaire Qualifiant, Relevant De La Direction Provinciale De Sidi Bennour. AREF Casablanca-Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement de bureau du service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA, Rue de Meknès, Sidi Bennour. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 Dhs (Vingt Mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
 Montant (ttc) : 1 979 136,00 Dhs TTC (Un Million Neuf Cent Soixante Dix-neuf Mille Cent Trente Six Dirhams.////TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA Rue de Meknès, Sidi Bennour.  
 • Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'Appels d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 4767/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA  
 COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA  
 DIRECTION DES SERVICES  
 Division des affaires administratives, financières et juridiques  
 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIERES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2021**

(SEANCE PUBLIQUE)  
 Le 24 JUIN 2021 à 11heures, il sera procédé au siège de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :  
 Objet du Marché N° 06/2021 comme suit :

1. Location des panneaux publicitaires, à partir du 01/07/2021 au 30/06/2026  
 Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'el Kelaa des Sraghna.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

A/ Le dossier Administratif comprend :

- a) La déclaration sur l'honneur
- b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent
- c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
- d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;
- e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu

La caution provisoire est fixée comme suit :  
 Objet du Marché  
 1) Location des panneaux publicitaires 30.000,00 Dhs  
 B) Le dossier Technique comprend :

- 1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
- 2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les

délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

C) Le dossier financier comprend :  
 Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent

NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières. Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.

<http://www.marchespublics.gov.ma>

N° 4768/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration  
 Direction des Domaines de l'Etat

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**

N° 07/DDE/DSI/2021

Le 23 juin 2021 à 10 heures 30 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant l'acquisition des licences d'utilisation avec mise à jour du logiciel de filtrage URL installé au niveau de la Direction des Domaines de l'Etat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 111 - 1er étage - du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Six Cent soixante mille Dirhams toutes taxes comprises (660 000,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 1- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) ;  
 2- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;  
 3- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat ;  
 4- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement

de la consultation.  
 N° 4769/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 Département des eaux et Forêts

**DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS ET DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION**  
**-DU HAUT ATLAS**  
**DIRECTION PROVINCIAL DES EAUX ET FORETS ET DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION**  
**D'EL KELAA DES SRAGHNA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (SEANCE PUBLIQUE)**  
 N° 04/2021

/DPEFLCD/EKS du 25/06/2021 à 10h

Le 25/06/ 2021. à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatif aux : Travaux de Création et d'Aménagement d'un point d'eau par la réalisation d'un forage avec ses équipements de fonctionnement et d'un bassin, au lieu-dit « Krimissat » dans la Forêt de Jbil Smaha, situé dans la Collectivité Territoriale de Jbil Province d'El Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna, Quartier administratif-El kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
 • Quinze Mille dirhams (15 000,00 DH)

L'estimation de coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Trente Un Mille Quatre Cent Soixante Deux Dirhams (531 462,00dhs TTC)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret précité.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de Monsieur le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de lutte contre la désertification d'El Kelaa des Sraghna.  
 - Soit les envoyer à la Direction précitée par courrier recommandé avec accusé de réception.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis  
 - Soit les déposer par voie électronique dans le portail de marchés publics  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4770/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Délégation Provinciale  
Elkalaâ des Sraghna



المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
المنوبية الإقليمية  
قاعة السراغنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°03/2021

Le **mercredi 30 juin 2021 à 10 Heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux :  
**Travaux d'aménagements de réhabilitation de l'hôpital de psychiatrie à EL KELAA DES SRAGHNAS.**lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état <http://www.marchespublics.gov.ma/>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **30 000.00 dirhams (TRENTE MILLE DIRHAMS )**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 264 771.64 dhs ttc (DEUX MILLION DEUX CENT SOIXANTE QUATRE MILLE SEPT CENT SOIXANTE ONZE DIRHAMS 64 CTS )TTC.**

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des **articles 27, 29, 31, 148 et 149** du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent soit :

- \* envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- \* les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés sis à l'adresse précitée ;
- \* les remettre séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- \* soit déposé par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 9 du Règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

Secteur	Classe	Qualification
A	4	A5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N°4740/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Délégation Provinciale  
Elkalaâ des Sraghna



المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
المنوبية الإقليمية  
قاعة السراغنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°04/2021

Le **VENDREDI 02 JUILLET 2021 à 10 Heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux :  
**Travaux d'aménagements extérieurs de l'hôpital de psychiatrie à EL KELAA DES SRAGHNAS.**lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état <http://www.marchespublics.gov.ma/>

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **30 000.00 dirhams (TRENTE MILLE DIRHAMS)**
- L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **3030679.20 dhs ttc (TROIS MILLIONS TRENTE MILLE SIX CENT SOIXANTE DIX NEUF DIRHAMS 20 CTS )TTC**

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des **articles 27, 29, 31, 148 et 149** du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent soit :

- \* envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- \* les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés sis à l'adresse précitée ;
- \* les remettre séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- \* soit déposé par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 9 du Règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

Secteur	Classe	Qualification
A	3	A5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N°4741/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TETOUAN  
CERCLE DE TETOUAN  
CAIDAT DE BNI SAID  
COMMUNE BNI SAID

**Avis d'examen d'aptitude professionnelle**  
Au titre de l'année 2021

Le président de la commune Bni Saïd ; province de Tétouan , informe l'ensemble du personnel de la commune de l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 suivant le calendrier suivant :

grade	Nombres de postes	Conditions statutaires exigées	Date ,l' heure et lieu des examines	Dernier délai de dépôt candidatures
Adjoint administratif 1Emme grade	01	6 ans de service effectif au grade adjoint administratif 2emme grade	27 juin 2021 à 9 h à la salle de la réunion de la commune	25 juin 2021
Technicien 2 Emme grade	01	6 ans de service effectif au technicien 3emme grade	27 juin 2021 à 9 h à la salle de la réunion de la commune	25 juin 2021
Adjoint Technique 2 Emme grade	01	6 ans de service effectif au adjoint technique 3emme grade	27 juin 2021 à 9 h à la salle de la réunion de la commune	25 juin 2021

A cet effet, les fonctionnaires désir eux de passer les examens en question sont tenu de déposer les candidatures dans les délais prescrits au tableau ci dessus.

N°4742/PA

المملكة المغربية  
وزارة التربية والتعليم  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتعليم  
بالتطوان



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
Boutaleb - Mimosa- B.P 407 - Kenitra-

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
SEANCE - PUBLIQUE  
N° 08/DPK/2021

Le **24/06/2021 à 10H 00 Min**, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sis à Rue Abdelaziz Boutaleb - Mimosa- B.P 407 - Kenitra-, à l'ouverture des plis en séance publique relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 08/DPK/2021 pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE MOHAMED BEN BRAHIM A LA COMMUNE RURALE DE MOGRANE PROVINCE DE KENITRA - EN LOT UNIQUE**

- **MONTANT DE L'ESTIMATION DU COUT DES PRESTATIONS EN DIRHAMS (I.T.C) :**  
**12 583 122,00 Dhs TTC**  
(Douze Millions Cinq Cent Quatre Vingt Trois Mille Cent Vingt Deux Dirhams TTC)
- **MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DHS :**  
**230 000,00 Dhs (Deux Cent Trente Mille Dhs)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra **SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés)**. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) - ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) - ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14/du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du Règlement de la consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
A	3	A <sub>2</sub>

-Ce certificat tient lieu du dossier technique.  
-Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 du Règlement de Consultation.

**N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la direction provinciale du ministère de l'Education Nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kenitra.**

N°4743/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique  
AREF de Casablanca - Settat  
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan  
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Équipements et du Patrimoine  
\*\*\*\*\*

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS

au "rabais ou à majoration" N° 06/I/21

Il sera procédé le 22 JUIN 2021 à 09 heures, dans les Locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca, 20490) à l'Ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabais ou à majoration" relatifs aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET REHABILITATION DE L'EXTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT : AL KHAWARIZMY RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'EL FIDA – MERS SULTAN.

L'estimation du Maître d'ouvrage (en dirhams Toutes Taxes Comprises) : 2 479 459,07 Dirhams (deux millions quatre cent soixante dix neuf mille quatre cent cinquante neuf Dirhams sept Centimes)  
Le Montant de la Caution Provisoire pour chaque lot est de : 62000,00 dirhams (soixante-deux mille dirhams)

Les concurrents doivent produire l'originale ou la copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport tel que décrit au tableau suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A 5	4

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières, des constructions, des équipements et du patrimoine de la direction provinciale El Fida Mers Sultan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Il peut également être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret précité.

Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Administratives, Financières, des Constructions, des Équipements et du Patrimoine de la direction provinciale EL FIDA MERS SULTAN, sise à l'adresse précitée; soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité; soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics; soit les remettre au président de la commission de l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 8 du règlement de consultation.

N°4744/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique  
AREF de Casablanca - Settat  
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan  
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Équipements et du Patrimoine  
\*\*\*\*\*

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS

au "rabais ou à majoration" N° 07/I/21

Il sera procédé le 22 juin 2021 à 11 h 00, dans les Locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'Ouverture, des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabais ou à majoration" relatifs aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE SPORT AVEC UNE PISTE D'ATHLETISME AU SEIN DU LYCEE COLLEGIAL LAAYOUNE, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE EL FIDA MERS SULTAN.

L'estimation du Maître d'ouvrage (en dirhams Toutes Taxes Comprises) : 281 328,00 dirhams (deux cent quatre-vingt-un mille trois cent vingt-huit dirhams)

Les Montant de la Caution Provisoire : 5 000,00 dh (cinq mille dirhams)

Les concurrents doivent produire l'originale ou la copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport tel que décrit au tableau suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A 5	5

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières, des constructions, des équipements et du patrimoine de la direction provinciale El Fida Mers Sultan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Il peut également être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret précité.

Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Administratives, Financières, des Constructions, des Équipements et du Patrimoine de la direction provinciale EL FIDA MERS SULTAN, sise à l'adresse précitée; soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité; soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics; soit les remettre au président de la commission de l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N°4745/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE RAROUANDANT  
CERCLE OULED TEIMA  
C T ELKODIA ALBIDA

## AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

N°: ...../2021

(Séance Publique)

Le 21/6/2021 à 14h, il sera procédé au bureau du président de la commune territoriale ELKODIA ALBIDA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix relatif aux TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOUAR ILAIA à la commune ELKODIA ELBIDA ; Province de Taroudannt.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du président de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 90.000,00 Dhs). Quatre vingt dix mille dhs

L'estimation du coût des prestations établie à cet effet est fixée à la somme de : Deux million cent trente quatre mille huit cents cinquante deux dirhams 20 Cnts(2134852,20).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

## Les Concurrents peuvent:

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la C-T Elkoudia El-Beida.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de la consultation.

N°4746/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم بنسليمان  
قيادة فضالات  
جماعة فضالات  
مصلحة الموظفين

## إعلان تعديلي عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية

برسم سنوات 2019 2020

ينهي رئيس مجلس جماعة فضالات إلى علم الموظفين المستوفين لست سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة إلى غاية تاريخ إجراء أول امتحان كتابي، أنه سيتم إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنوات 2019 2020، ابتداء من الساعة التاسعة صباحاً، بمقر جماعة فضالات، وذلك حسب الجدول التالي :

الدرجة الأصلية	درجة الترقية	المناصب المتباري بشأنها	آخر أجل لقبول ملفات الترشيح	تاريخ الامتحان	مقر
مساعد إداري في السلم 6	مساعد إداري د 2	01	23 يوليوز 2021	الأربعاء 04 غشت 2021	بمقر الجماعة
مساعد إداري في السلم 6	مساعد إداري د 2	01	25 يونيو 2021	الثلاثاء 06 يوليوز 2021	بمقر الجماعة
مساعد تقني د 3 في السلم 6	مساعد تقني د 2	01	25 يونيو 2021	الثلاثاء 06 يوليوز 2021	بمقر الجماعة
مساعد تقني د 2 في السلم 7	مساعد تقني د 1	01	25 يونيو 2021	الثلاثاء 06 يوليوز 2021	بمقر الجماعة

ملحوظة : في إطار احترام التدابير الاحترازية المرتبطة بجائحة كورونا، يتعين على المرشحين والمرشحات الالتزام التام بإجراءات البروتوكول الصحي كما يتعين عليهم الحضور إلى مركز الامتحان ساعة على الأقل قبل بداية الامتحان.

N°4747/PA

ROYAUME DU MAROC  
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
COMMUNE DE GUELMIM  
DIVISION DU FINANCE ET BUDGET  
BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**SEANCE PUBLIQUE N°:05-2021**

Il sera procédé, au siège de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
05/2021	Octroi d'autorisation d'exploitation de la piscine plein air à l'Oasis des sports à la Ville de Guelmim	45 000,00	22/06/2021 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré au Service des Marchés de la Commune de Guelmim. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le prix d'ouverture est fixé à la somme : 180 000,00 par an.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité ainsi que celles prévues par le règlement de consultation.

**Les concurrents peuvent :**

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la Consultation.

N°4748/PA

ROYAUME DU MAROC  
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
COMMUNE DE GUELMIM  
DIVISION DU FINANCE ET BUDGET  
BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**SEANCE PUBLIQUE N°:06-2021**

Il sera procédé, au siège de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
06/2021	Octroi d'autorisation d'exploitation de deux Terrains pour construire deux Cafés au Corniche Oum LAACHAR à la Ville de Guelmim En 02 lots	Lot 01 : 12 000,00 Terrain de 1441 m <sup>2</sup> Lot 02 : 18 000,00 Terrain de 2280 m <sup>2</sup>	22/06/2021 à 11 h

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré au Service des Marchés de la Commune de Guelmim. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le prix d'ouverture est fixé à la somme :

Lot 01	48 000,00 par an
Lot 02	72 000,00 par an

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité ainsi que celles prévues par le règlement de consultation.

**Les concurrents peuvent :**

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la Consultation.

N°4750/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,  
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa  
Direction Provinciale de l'Agriculture  
TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
**N° 04/2021/DPA/TZ/SMOP**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Jeudi 24 Juin 2021 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction d'une unité de valorisation des produits de terroir, commune territoriale Arbaa Sahel, cercle et Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 (Vingt mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 688.612,20 (Six cent quatre vingt huit mille six cent douze dirhams 20 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

\* Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Modèle	Secteur	Qualification	Classe
Nouvelle	A	A-2	5

N°4749/PA

ROYAUME DU MAROC  
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
COMMUNE DE GUELMIM  
DIVISION DU FINANCE ET BUDGET  
BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**SEANCE PUBLIQUE N°:07-2021**

Il sera procédé, au siège de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
07/2021	Vente des objets usés mis en fourrières	3 000,00	22/06/2021 à 12 h

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré au Service des Marchés de la Commune de Guelmim. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le prix d'ouverture est fixé à la somme : 5 000,00 par an.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité ainsi que celles prévues par le règlement de consultation.

**Les concurrents peuvent :**

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la Consultation.

N°4751/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT,  
 DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE  
 SERVICE PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT  
 DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
 DE RHAMNA

**AVIS RECTIFICATIF**  
**DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°15/2021**

Le Chef de service de l'Équipement du Transport de la Logistique et de L'eau de Rhamna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°15/2021 sous l'objet :

**Travaux de fixation des glissières de sécurité pour le réseau routier du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna -Province de Rhamna-**

**A été rectifié, il devient :**

**\* Au niveau de l'avis d'appel d'offre en Français :**

- le cautionnement provisoire est **Quatre Mille Cent Dirhams** au lieu de **Quatre Cent Mille Dirhams.**

**N°4752/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 \*\*\*\*\*  
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
 \*\*\*\*\*  
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
 DE TATA

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 10/2021**

Le **Mercredi 23 Juin 2021 à 10h00mn**, il sera procédé, dans le bureau de Madame la Directrice Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

« Travaux de revêtement en enrobe coule à froid (ECF) de la RN 17 du PK 1321+689 au PK 1340+189 (Ex : RN12 du PK 195+200 au PK 213+700) sur 8.00 kms en sections discontinues (Plan de campagne 2021) -PROVINCE DE TATA->

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **27 000,00 Dhs (Vingt-sept mille Dirhams, 00cts).**

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **1 806 000,00 dhs (Un Million huit Cent six Dirhams, 00 Cts).**

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- \* soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;
- \* soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;
- \* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

\* Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 5 et 6 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

**\* Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualification exigées
B	4	B9

**\* Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation .

**N°4753/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 المملكة المغربية  
 وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
 Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle  
 Et De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

AREF DE LA REGION FES MEKNES  
 DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUR

**Avis d'appels d'offres ouverts**

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUR relevant de l'AREF de la région Fès - Meknès, (Avenue tarik ibn ziad - Ain kadous ), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel D'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des coûts des prestations en DHS TTC	Date et Heure d'ouverture des plis	Qualification et de Classification
09/EQ/2021/DPMY	ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION DE MOULAY YACOUR en lot unique	DIX MILLES (10 000.00) dh	Trois cent cinquante sept mille neuf cent soixante 357 960,00 DH TTC	22/06/2021 10h 00mn	
10/INV/2021	Travaux de remplacement de dix salles de classe type préfabriqué par des salles de classe en dur à six unités scolaires relevant de la Direction Moulay Yacoub.	QUARANTE MILLE (40.000,00) DIRHAMS	Un million six cent vingt mille 1 620 000.00 DH TTC	22/06/2021 10h 30mn	SECTEUR A QUALIFICATION A.2 CLASSE MINIMALE 4
11/INV/2021	Travaux de remplacement de cinq salles de classe type préfabriqué par des salles de classe en dur à trois unités scolaires relevant de la Direction Moulay Yacoub	VINGT DEUX MILLE (22.000,00) DIRHAMS	Neuf cent mille 900 000.00 DH TTC	22/06/2021 11h 00mn	SECTEUR A QUALIFICATION A.2 CLASSE MINIMALE 5
12/INV/2021	Contrôle technique et suivi des travaux de : - Extension de sept unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Construction de deux administrations et d'un dépôt relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Extension d'un lycée collégial relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Extension de deux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Aménagement d'un lycée collégial relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	DEUX MILLES CINQ CENT (2 500.00) DIRHAMS	Cent quatre mille quatre cent 104 400.00 DH TTC	23/06/2021 10h 00mn	Une copie certifiée conforme à l'originale de l'attestation de l'agrément du bureau de contrôle technique par un organisme d'assurance dans le cadre des affaires décennales.
13/INV/2021	Etudes techniques et suivi des travaux de : - Extension de sept unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Construction de deux administrations et d'un dépôt relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Extension d'un lycée collégial relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Extension de deux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	DEUX MILLES (2000.00) DIRHAMS	Quatre-vingt quatre mille quatre cent 84 400.00 DH TTC	23/06/2021 10h30mn	D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages) D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages) D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages)
14/INV/2021	Etudes géotechniques et suivi des travaux de : - Extension de sept unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Construction de deux administrations et d'un dépôt relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Extension d'un lycée collégial relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub ; - Extension de deux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	DEUX MILLES (2 000.00) DIRHAMS	Quatre-vingt quatre mille quatre cent 84 400.00 DH TTC	23/06/2021 11h 00mn	ACTIVITE ETUDE GEOTECHNIQUE SECTEUR EGI CLASSE 4 ACTIVITE CONTROLE DE QUALITE SECTEUR CQI CLASSE 4

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

**N°4754/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de la Justice  
Cour d'appel de commerce  
de Casablanca  
Tribunal de commerce de  
Casablanca  
Dossier n° : 130178  
CP n° : 14139  
Vente de fonds de commerce  
Par  
Mme Laila El Karaffi  
titulaire de la CIN n°BB3550  
Au profit  
Mme Laila Oubaha titulaire  
de la CIN n°EE738158  
Un fonds de commerce à  
usage d'exercer la profession  
de masseur kinésithérapeute  
sis à Casablanca, Sidi Bernoussi  
Hay Tarik El Kheir  
rue 03 n°01 est immatriculé  
au registre de commerce de  
Casablanca sous le n°349556.  
Les oppositions seront reçues  
au secrétariat greffe du tribunal  
de commerce (service du  
registre du commerce) dans  
les quinze jours au plus tard  
après la deuxième insertion.  
1ère : Insertion  
2ème : Insertion  
N° 4611/PA

« FRIGO INVEST » SARL  
AU  
RC Casablanca N° 494683  
Constitution  
I- Aux termes d'un acte sous-  
seing privé établi en date du  
17 Février 2021, il a été formé  
une société à responsabilité  
limitée à associé unique dont  
les caractéristiques sont les  
suivantes :  
II- Dénomination : FRIGO  
INVEST SARL AU  
III- Siège social : Rue L Quar-  
tier industriel Ain Sebâa Ca-  
sablanca  
IV- Objet : la société a pour  
objet d'effectuer les opéra-  
tions suivantes :  
- L'acquisition, la revente,  
l'apport, la location,  
l'échange et la mise en valeur  
d'entrepôts frigorifiques avec  
tous les aménagements né-  
cessaires à leur exploitation  
directe ou indirecte ;

- L'entreposage et le stockage  
frigorifique de toutes mar-  
chandises ou produits, la  
gestion de stocks, la manu-  
faction, le levage et générale-  
ment toutes prestations de  
services de plate-forme de lo-  
gistique ;  
- Le stockage, la conserva-  
tion, le traitement et la congé-  
lation des produits  
alimentaires de quelque na-  
ture que ce soit et ce, confor-  
mément à la réglementation  
en vigueur ;  
- Toutes entreprises ou in-  
dustries se rattachant direc-  
tement ou indirectement à  
l'utilisation du froid ;  
- Le transport de marchan-  
disés ou produits ainsi que le  
transport de produits ali-  
mentaires frais ou surgelés et  
plus généralement toutes  
prestations de services de  
groupage et de dégroupage.  
- Durée : 99 ans  
- Capital social : Est fixé à  
Cent Mille dirhams (100.000  
DH) il est divisé en 1000  
parts sociales de 100 dirhams  
chacune, entièrement libé-  
rées et attribuées en contre-  
partie de l'apport en  
numéraire suivant :  
- Monsieur MACHRAH  
Ahmed : 100.000 DH  
Gérance : L'associé gérant  
unique, pour une durée illi-  
mitée est :  
Monsieur MACHRAH  
Ahmed, de nationalité Maro-  
caine, né le 26-06-1953, titu-  
laire de la CNI N° B 258461,  
domicilié à Casablanca, lot  
Californie 02 Rue 10 NR 01.  
II- Le dépôt légal a été effec-  
tué au greffe du tribunal de  
Commerce de Casablanca le  
16/03/2021 sous le numéro  
770307  
III- La société est immatricu-  
lée au registre de commerce  
de Casablanca sous le nu-  
méro 494683.

N°5015/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR  
Provins DE TETOUAN  
CERCLE DE TETOUAN  
CAIDAT DE BNI SAID  
COMMUNE BNISAID  
APPEL D'OFFRE OUVERT  
N° : 01 / 2021  
Le mercredi 30 juin 2021 à  
Onze (11) heures, il sera pro-  
cédé, dans le bureau de pré-  
sident de la commune de  
Bni Said relevant de la pro-  
vince de Tétouan à l'ouver-  
ture des plis relatifs à  
l'appel d'offres sur offres de  
prix, pour les travaux d'ame-  
nagement du souk hebdoma-  
daire BNI SAID la  
commune BNI SAID.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
des marchés de la com-  
mune de Bni Said. Il peut  
également être aussi télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés de l'état :  
www.marchéspublics.gov.  
ma.  
Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à  
33.000,00 Dhs ; (trente trois  
mille Dirhams).  
L'estimation des couts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixé à  
la somme de : Deux mil-  
lions cent soixante sept  
mille trois cent quatre vingt  
Dirhams ( 2.167.380,00DH)  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27 29et 31 du  
décret N° 2-12-349 relatif  
aux marchés publics tel qui  
"il a été complété et modifié.  
Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau du secrétariat de  
président  
- soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité.  
- Soit déposer par voie élec-  
tronique.  
- soit les remettre au prési-

dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de consultation à savoir :  
-Dossier technique:  
Une copie certifiée  
conforme à l'original du  
certificat de qualification et  
de classification est exigée  
Les entrepreneurs doivent  
appartenir aux qualifica-  
tions et classes suivantes :  
Secteur C classe 4 Qualifica-  
tion exigée : C3 et Secteur B  
classe 4 Qualification exigée  
B11  
N° 4758/PA

ROYAUME DU MAROC  
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
COMMUNE DE GUELMIM  
DIVISION DU FINANCE ET BUDGET  
BUREAU DES MARCHES

**Avis d'Appel à la concurrence**  
**\* Séance Publique\***

Conformément à l'Article 05 de la loi N°54-05, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur  
le Président de la Commune Urbaine de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à L'Appel à la concurrence  
Suivant :

N° de L'Appel à la concurrence	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
08/2021	La Gestion Déléguée du Service de transport des malades et blessés à La Ville de Guelmim	15.000,00	23/06/2021 A 10 h

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré au bureau des Marchés de la Commune de Guelmim.  
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).  
Le prix d'ouverture est fixé à la somme : 10 000,00.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité ainsi que celles prévues par le règlement de  
consultation.

Les concurrents peuvent :  
-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim  
-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).  
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture  
des plis.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la Consultation.

N°4757/PA

إعلان  
بإجراء امتحان الكفاءة المهنية للتزقي  
لفائدة موظفي جماعة بوغربية برسم سنة 2021

يعلم رئيس جماعة بوغربية عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة الموظفين التابعين لهذه الجماعة المتوفرين على ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار وذلك وفق الشروط المبينة أسفله:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب المتتباري بشأنها	آخر أجل للإيداع الترشيحات	تاريخ ومكان إجراء الامتحان
مساعد إداري الدرجة الثانية	مساعد إداري الدرجة الأولى	01	01 يوليوز 2021	04 يوليوز 2021 على الساعة 09 صباحا بقرى جماعة بوغربية
مساعد إداري الدرجة الثالثة	مساعد إداري الدرجة الثانية	01	27 دجنبر 2021	31 دجنبر 2021 على الساعة 09 صباحا بقرى جماعة بوغربية
مساعد تقني الدرجة الثالثة	مساعد تقني الدرجة الثانية	01	27 دجنبر 2021	31 دجنبر 2021 على الساعة 09 صباحا بقرى جماعة بوغربية
تقني الدرجة الثانية	تقني الدرجة الأولى	01	27 دجنبر 2021	31 دجنبر 2021 على الساعة 09 صباحا بقرى جماعة بوغربية

على المرشحين الموظفين الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان إيداع طلبات ترشيحهم بملف الموارد البشرية التابعة للجماعة حسب الأجل المحددة في الجدول أعلاه.

N°4755/PA

ROYAUME DU MAROC  
FONDATION DE LA MOSQUEE  
HASSAN II DE CASABLANCA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC N°10/2021/DCR/DT**

Le Mardi 29 Juin 2021 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef – Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la réalisation des travaux d'aménagement et de maintenance tous corps d'état des salles des ablutions et autres locaux à la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.fmh2.ma](http://www.fmh2.ma).

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent Mille Dirhams (100.000,00 DH).

Le montant de l'estimation des prestations est de Huit Million Sept Cent Trente Un Mille Quatre Vingt (8.731.080,00) Dirhams.

Les frais d'acquisition des plans sont fixés à la somme de Cinq Cents Dirhams (500,00 DH).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef – Casablanca - Anfa ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le Mardi 15 Juin 2021 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification, qui tient lieu du dossier technique, selon le tableau suivant :

Nouveau système :		
Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	3	A5

Ancien système :		
Secteur	Classe	Qualifications exigées
5	2	5.18

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues aux alinéas 1 et 2 du paragraphe 2 du chapitre B de l'article 25 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

N°4756/PA



Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL- BOUZHNIKA  
Tél/Fax: 0537743001  
GSM: 0661205870.  
Constitution d'une S.A.R.L. A.U

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/04/2021. Il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité limitée d'associe unique, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :  
Dénomination : « SMAG CONSULTING » SARL AU.  
Siège Social: BUREAU B IMM 5 LOT N°1 HAY OTHMANE - BOUZHNIKA.  
Associé : Mr. MOHAMED BENLEFKIH, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales  
TOTAL 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales  
Objet : - Conseil Juridique. - Négoce. - Import Export.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHAMED BENLEFKIH.  
Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de première instance de Benslimane sous le N°6859, et Dépôt légal a été effectué le 20/05/2021 sous le N°272.  
N° 4771/PA

TF JURISCONSEIL  
Société A Responsabilité Limitée d'associé unique au capital de 10 000,00 Dirhams  
Siège Social : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI - CASABLANCA I - Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 10/05/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants : -Objet: la société a pour objet directement: Conseil Juridique - Dénomination : « TF JURISCON-

SEIL» - Siège : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI - CASABLANCA - Durée : 99 ans. -Capital : 10.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 100 parts de 100 DHS répartie comme suite: Monsieur FORTIN THOMAS: 100 PARTS, -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Monsieur FORTIN THOMAS pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca Le 24/05/2021 Sous N° N°779516.  
Pour extrait et mention gérance  
N° 4772/PA

Sté VILLA DECO «S.A.R.L.»  
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 dh  
Siège social : 142; rue rabat imzouren

- AL-HOCEIMA -  
IF : 20770827  
TP : 56502567 RC : 2347  
ICE : 001915037000045  
L'assemblée générale extraordinaire du 17/02/2021 de la société « VILLA DECO SARL » au capital de 100.000,00 dh dont le siège social est 142; Rabat imzouren Al-Hoceima a approuvé

• Extension de l'objet social de la société :  
La société va exercer dès aujourd'hui les activités suivantes :  
Marchand de Mobilier domestique (cuisine) et mobilier de bureau, Import export, et Fabrication des meubles (bois) / les salons.  
• Changement du siège

social:  
Le siège social de la société est fixé à Rue El mouahidine N° 50 Al Hoceima.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal du 1 ère instance d'Al Hoceima le 27/05/2021 sous numéro 177 du registre chronologique.  
N° 4773/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم تازة  
دائرة واد المصيل  
قيادة بوحلو  
جماعة بوحلو  
\*\*\*\*\*

**إعلان عن بيع سيارة من نوع سيتروين صالحة للاستعمال**

ينهي رئيس الجماعة الترابية بوحلو وانه ستجرى سمسرة عمومية علنية يوم

2021/06/24 على الساعة العاشرة صباحا بساحة الجماعة لبيع سيارة من نوع CITROEN

J : 178923 . صالحة للاستعمال وحددت الضمانة في مبلغ 10000.00 ( عشرة آلاف درهم ) .

وتتعلق السمسرة ابتداء من 40000.00 ( أربعون ألف درهم ) . ويمكن لكل راغب في المشاركة

معاينة السيارة بباب الجماعة على طول الطريق الوطنية في كل وقت وحين وهي ظاهرة للعيان.

وستعطي الشروحات الإضافية قبل انطلاق السمسرة.

N°4775/PA

**Royaume Du Maroc**  
Province de safi  
Cercle DE HRARA  
Caidatouldzid  
C.R . BEDDOUZA

**Avis d'annulation d'appel d'offre ouvert**  
N° :02/2021  
Séance publique

**Demande d'annulation de l'avis d'appel d'offre ouvert n°02/2021 relatif « location des équipements publics annexes souk khmiss kassin et moussem aarafa à la commune Beddouza » qui a été publié dans votre journal « libération » n° : 9327 du 27/05/2021 , la date de publication sera indiquée ultérieurement .**

N°4774/PA

**Sur vos petits écrans**

**S A M E D I**



الأولى

- 07.00 : Lecture du Saint Coran
- 07.05 : Tinoubka
- 07.40 : Al Aouda
- 08.35 : Ichaa Mamlaka
- 09.30 : Amouddou
- 10.00 : Dounia Douara Ep 17
- 10.55 : Mousmou Aanya Ep 23
- 11.25 : Allah Y Samah Ep 17
- 12.00 : Dar Iwarata Ep18
- 12.30 : Dar Iwarata Ep19
- 13.00 : JT Addahira
- 13.20 : Naam Lalla
- 14.00 : JT en Amazigh
- 14.20 : JT en Espagnol
- 14.40 : Lhamza
- 16.20 : Chachat
- 16.50 : Machibhalhoum Ep 19
- 17.10 : Bent Bab Allah Ep 3
- 18.10 : Moufatch Hammadi Ep 2
- 19.00 : JT en Français
- 19.20 : Allah Y Samah Ep 19
- 19.50 : Koula W trikou Ep 3
- 20.30 : Koula W trikou Ep 4
- 21.00 : JT Principal
- 22.00 : Jmaatna Zina Prime 7
- 23.50 : Dernier bulletin d'information
- 00.20 : Bent Bab Allah Ep3
- 01.20 : Chachat
- 02.00 : Al Aouda
- 03.00 : Mousmou Aanya Ep 23
- 03.30 : Dounia Douara Ep 17
- 04.30 : Tinoubka
- 05.00 : Ichaa Mamlaka
- 06.00 : Amouddou
- 06.30 : Amouddou



- 05:50:00 : Coran avec mawahib tajwid
- 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
- 06:25:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE
- 08:15:00 : ALHANE 3CHAQNAHA
- 08:50:00 : SERIE : AL KHAWA
- 09:50:00 : SERIE : DOUR BIHA YA CHIBANI
- 10:25:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
- 11:00:00 : FEUILLETON : RAB3A MEN RAB3INE
- 11:45:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
- 12:00:00 : AL BARLAMANE WA ANNASS
- 12:35:00 : INFORMATION : BULLETTIN METEO
- 12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR
- 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
- 13:30:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
- 13:45:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE
- 14:20:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
- 14:30:00 : LIL MATBAKHI NOUJOUR
- 15:05:00 : JOURNAL AMAZIGH
- 15:15:00 : FEUILLETON : FADILA
- 16:25:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE
- 16:55:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
- 17:40:00 : FEUILLETON : ROMANSIYAT ACHA3R AL ABYAD
- 18:30:00 : MAGAZINE : MCHITI FIHA
- 18:45:00 : MAGAZINE : POP UP
- 19:15:00 : SERIE : HOSSEIN & SAFIA
- 20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR
- 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
- 20:55:00 : INFORMATION : BULLETTIN METEO
- 21:10:00 : INFORMATION : BULLETTIN METEO
- 21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
- 21:50:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
- 23:30:00 : TELEFILM : AZZAWAJ ATTANI
- 01:00:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
- 02:15:00 : MAGAZINE : POP UP
- 02:40:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI
- 03:30:00 : MAGAZINE : MOUKHTAFOUNE
- 04:30:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : MAROCAINS DU FUTUR

**D I M A N C H E**



الأولى

- 07.00 : Lecture du Saint Coran
- 07.05 : Tinoubka
- 07.40 : Al Aouda
- 08.40 : Ichaa Mamlaka
- 09.30 : Amouddou
- 10.00 : Amouddou
- 10.30 : Dounia Douara Ep 18
- 11.25 : Nadi Al Marah
- 12.25 : Oujouh Taroudant
- 13.00 : JT Addahira
- 13.20 : Naam Lalla Ep2
- 14.00 : JT en Amazigh
- 14.20 : JT en Espagnol
- 14.40 : Jmaatna Zina prime 7
- 16.40 : Machibhalhoum Ep 20
- 17.00 : Hayna Ep 3
- 17.30 : Hayna Ep 4
- 18.00 : Canal Atlas
- 19.00 : JT en Français
- 19.20 : Aalam Arryadi
- 20.00 : Al Boyout Assrar Ep 17
- 21.00 : JT Principal
- 22.00 : 45 min
- 23.00 : Marjana Ep3
- 00.00 : Dernier bulletin d'information
- 00.30 : Koula w trikou Ep3
- 01.00 : Koula w trikou Ep4
- 01.30 : Canal Atlas
- 02.30 : Al Aouda
- 03.30 : Dounia Douara ep 18
- 04.30 : Tinoubka
- 05.00 : Ichaa Mamlaka
- 06.00 : Amouddou
- 06.30 : Amouddou



- 05:50:00 : Coran avec mawahib tajwid
- 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
- 06:25:00 : DOCUMENTAIRE : Charayine al ard : Errachidia
- 07:10:00 : MAGAZINE : SAFAHAT MANSIYA
- 08:45:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
- 09:15:00 : MAGAZINE : POP UP
- 09:40:00 : SERIE : SAADI B BNATI
- 10:05:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
- 10:45:00 : FEUILLETON : RAB3A MEN RAB3INE
- 11:35:00 : WACH FHAMTOUNA
- 12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
- 12:35:00 : BULLETTIN METEO
- 12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR
- 13:30:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
- 13:45:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
- 14:00:00 : SERIE : AL KHAWA
- 15:05:00 : JOURNAL AMAZIGH
- 15:20:00 : FEUILLETON : FADILA
- 16:35:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE
- 17:05:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
- 18:00:00 : MAGAZINE : MCHITI FIHA
- 18:15:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
- 18:30:00 : MAGAZINE : CONTINENTALES
- 19:30:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
- 19:40:00 : MAGAZINE : MASA RAMDANI
- 20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR
- 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
- 20:55:00 : BULLETTIN METEO
- 21:10:00 : BULLETTIN METEO
- 21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
- 21:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : PAR COEUR
- 22:45:00 : CINESTARS : MRAHBA
- 00:15:00 : TELEFILM : Wa lakoum wassi3a annadar
- 01:55:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A
- 02:45:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
- 04:25:00 : MAGAZINE : 2M MAG

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:  
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kammich

# Sport

Ligue des champions

## City-Chelsea Une finale 100% anglaise à Porto



**F**avori d'une finale 100% anglaise, Manchester City tient l'occasion de remporter sa première Ligue des champions, la consécration espérée par Pep Guardiola et ses dirigeants émiratis, mais Chelsea promet un duel acharné samedi (20h00) à Porto, à l'image de son entraîneur revanchard Thomas Tuchel.

Au stade du Dragon, il flottera comme un air de retour à la normale, après une saison singulière, à nouveau perturbée par la pandémie de Covid-19.

Le huis clos ? Oublié. Après des mois de tribunes vides, les gradins seront parsemés de 16.500 supporters, dont environ 10.000 venus du Royaume-Uni, qui vont assurer l'ambiance.

Le projet de "Super Ligue" ? Dégonflé : les deux finalistes, qui ont soutenu cette initiative controversée de compétition privée rivale de la C1, se sont repentis, avant d'être sanctionnés financièrement par l'UEFA.

Au Portugal, sous un ciel "Sky Blue" (City) ou "Blue" (Chelsea), il s'agit de replacer le football au-dessus des polémiques qui ont divisé le continent.

Manchester City a pris rendez-vous avec l'histoire. Les "Citizens" chérissés des frères Gallagher, leaders du mythique groupe Oasis, entendent devenir le 23e club à soulever la "Coupe aux grandes oreilles".

Pour l'entraîneur catalan Pep Guardiola, c'est la récompense d'un cycle de cinq ans qui, malgré dix titres nationaux, paraît inachevé sans la C1.

Le prestigieux technicien, sacré deux fois sur le banc du Barça en 2009 et 2011, a connu plusieurs désillusions ces dernières années, contre Monaco (huitièmes, 2017), Tottenham (quarts, 2019) ou Lyon (quart, 2020), avant de retrouver la finale.

"Plusieurs choses importantes ont changé depuis ces défaites-là. Nous sommes plus stables, on concède moins d'occasions", a analysé le milieu Ilkay

Gündogan. L'été dernier, le recrutement en défense centrale du Portugais Ruben Dias a solidifié une équipe dont le noyau dur, autour de Kevin de Bruyne, Riyad Mahrez ou Ederson, a gagné en maturité.

L'éclosion du jeune Phil Foden, 20 ans, a aussi fait oublier que l'Argentin Sergio Agüero, le meilleur buteur de l'histoire de City, allait partir après la finale.

Le collectif manucien, qui n'a laissé aucune chance aux stars du Paris SG au tour précédent (2-1, 2-0), connaît une période faste depuis décembre, et compte déjà cette saison la Premier League et la Coupe de la Ligue.

Un triplé, avec la C1, lui permettrait de devenir le second club anglais à le réussir sur le plan international, aux côtés de son rival de Manchester United (1999).

Les riches propriétaires émiratis de City touchent, eux, du doigt leur rêve de soulever ces 7,5 kg de métal

qu'ils convoitent depuis leur arrivée en 2008. Leur homologue de Chelsea, l'homme d'affaires russe Roman Abramovitch, a déjà remporté la compétition, en 2012. Les "Blues", rachetés en 2003, étaient alors devenus les premiers "nouveaux riches" à gagner.

Neuf ans plus tard, l'espoir reste permis dans l'Ouest londonien, où les supporters s'amuse à repérer les points communs entre la génération de N'Golo Kanté et celle de Didier Drogba.

Comme en 2012, avant d'affronter le Bayern à Munich, les Londoniens ne sont pas les favoris de la finale.

"Nous sommes peut-être l'outsider. Mais ça se joue sur un match", a lancé Mateo Kovacic, le milieu croate de Chelsea.

Autre similarité avec 2011-2012, il y a eu un changement d'entraîneurs en cours d'exercice, Tuchel succédant à Frank Lampard en janvier.

Sous la houlette du technicien alle-

mand, finaliste avec le Paris SG en août dernier contre le Bayern (1-0), Chelsea brille en s'appuyant sur une défense d'acier qui lui a permis d'éliminer le Real (1-1, 2-0) en demi-finale.

Malgré des signes d'essoufflement, avec trois défaites lors de leurs quatre derniers matches, dont la finale de la Coupe d'Angleterre contre Leicester (1-0), les coéquipiers de Thiago Silva ont l'avantage d'avoir battu deux fois City ces dernières semaines : le 17 avril en Coupe d'Angleterre (1-0) puis le 8 mai en Championnat (2-1).

"Félicitations à eux. Là, c'est une autre compétition...", a réagi, laconique, Guardiola.

"City, c'est la référence. C'est peut-être la meilleure équipe du monde en ce moment. Je ne sais pas si c'est un avantage, mais cela nous permet d'arriver avec la confiance", a répondu Tuchel, bien décidé à griller la politesse à Guardiola pour s'inviter au paradis du football européen.

## Zidane et le Real Madrid, l'histoire s'interrompt



**Z**inedine Zidane dit au revoir au Real Madrid : l'entraîneur français a décidé jeudi d'interrompre l'histoire d'amour qui le lie au club espagnol après un second mandat d'entraîneur moins éclatant que le premier.

Après des adieux triomphants comme joueur en 2006, puis un premier départ du banc en mai 2018, cinq jours après avoir raflé un triplé inédit en Ligue des champions, Zidane quitte le Real pour la troisième fois, après deux ans de mandat, avec un bilan plus terre et une dernière saison vierge de tout titre.

"Le Real Madrid annonce que Zinedine Zidane a décidé de mettre fin à

son mandat actuel d'entraîneur de notre club", a indiqué la "Maison Blanche" dans un communiqué.

"Plébiscité par les supporters "madridistes" malgré les échecs de cette saison, Zidane n'a cette fois pas échappé aux critiques, contrairement à son premier passage sur le banc de la "Maison blanche".

Indiquant "respecter sa décision", le club merengue souligne que "Zidane est l'un des grands mythes du Real Madrid et sa légende va au-delà de ce qu'il a été comme entraîneur et joueur de notre club".

Après avoir raflé neuf trophées en deux ans et demi lors de son premier passage sur le banc du Real (2016-

2018), Zidane a été rappelé à la rescousse en mars 2019 par le président Florentino Pérez.

"Zizou" signe alors jusqu'en juin 2022, avec un objectif clair : entamer un nouveau cycle au Real Madrid, orphelin de Cristiano Ronaldo parti vers la Juventus Turin. C'est ce renouvellement raté qui entraîne aujourd'hui le départ du Ballon d'Or 1998.

Car Florentino Pérez a donné toutes les clés à "Zizou" à l'intersaison 2019, avec l'arrivée "galactique" d'Eden Hazard (recruté à Chelsea pour 115 M d'EUR mais longtemps blessé depuis), et le recrutement de plusieurs grands espoirs, comme Rodrygo, Eder Militao, Luka Jovic ou Ferland Mendy.

Mais hormis Mendy, les nouveaux venus vont tarder à confirmer et la pandémie va tout bouleverser.

Zidane a finalement continué de s'appuyer sur l'ossature qui a fait les grands succès récents de la "Maison blanche" : Sergio Ramos et Raphaël Varane en défense ; Luka Modric, Toni Kroos et Casemiro au milieu de terrain ; et Benzema en attaque.

"Merci fréro pour tout ce que tu m'as apporté tant sur le plan collectif que personnel", a réagi Benzema sur Twitter. "Je suis fier et honoré d'avoir

pu avancer et grandir auprès de l'homme que tu es. +See you+ (à bientôt)."

Varane a lui parlé de la "fierté d'avoir évolué depuis dix ans à ses côtés", saluant quelqu'un de "très humain, une source d'inspiration pour moi et beaucoup de joueurs", en conférence de presse depuis le centre d'entraînement des Bleus.

A l'été 2020, le Real parviendra bien à arracher son 34e titre en Liga devant le Barça à la reprise de la saison, en juillet, mais il déçoit en Ligue des champions, où il est éliminé dès les 8es de finale par Manchester City.

Et cette saison, Zidane et ses joueurs auront connu les montagnes russes, alternant désillusions et rares coups d'éclat.

Avec une présaison écourtée, 54 blessures et 8 cas de Covid-19 cumulés au fil de la saison, Zidane a dû redoubler d'ingéniosité pour esquiver les embûches.

Sur la scène continentale, il a hissé un groupe fatigué jusqu'en demi-finales, où la "Maison blanche" a cédé face à Chelsea. Mais en Coupe du Roi et en Supercoupe d'Espagne, le Real a multiplié les désillusions.

Et même s'il a réussi à s'immerger

dans la lutte pour le titre en Liga, Zidane a échoué à conserver la couronne nationale, raflée par l'Atlético Madrid mi-mai.

Comme en 2018, le Marseillais quitte son poste quelques jours seulement après la fin de la saison. Mais à la différence de 2018, où il était parti au sommet, il s'efface cette fois un peu égratigné.

Quel sera l'avenir pour lui ? Des rumeurs l'envoient à la Juventus Turin, un autre de ses anciens clubs, où l'avenir d'Andrea Pirlo paraît très incertain. Il pourrait aussi prendre quelques mois sabbatiques, comme en 2018, avant, peut-être, de songer à reprendre le flambeau de son ancien camarade Didier Deschamps sur le banc des Bleus après la Coupe du monde au Qatar en 2022.

"Pourquoi pas un jour entraîner l'équipe de France ?", avait lancé Zidane l'été dernier dans un entretien à l'AFP. "Mon histoire (avec les Bleus) a été belle. Si un jour elle doit continuer, cela se fera naturellement."

A sa place, au Real, on parle d'une autre légende du club, Raul, actuellement à la tête de la Castilla. Les noms de Massimiliano Allegri et de Joachim Löw sont aussi murmurés.

# Vahid Halilhodzic Se mesurer à des équipes africaines en déplacement constitue toujours une source d'inquiétude



Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vahid Halilhodzic a affirmé, jeudi à Salé, que les deux matchs amicaux des Lions de l'Atlas face au Ghana et au Burkina Faso constituent un test du niveau de préparation des joueurs nationaux pour les qualifications à la Coupe du monde 2022 au Qatar.

Intervenant lors d'une conférence de presse au Centre Mohammed VI de football de Maâmoura destinée à dévoiler la liste des joueurs retenus, le sélectionneur national a mis l'accent sur "le travail d'équipe continu sur tous les détails afin de préparer une équipe nationale forte et compétitive", ajoutant que le plus important est la qualification au Mondial du Qatar 2022.

"Nous avons programmé deux rencontres contre le Ghana et le Burkina Faso, au regard de leur force physique et leur bon classement FIFA", a dit M. Halilhodzic, indiquant qu'"af-

fronter les équipes africaines nécessite un travail sur le plan mental et une action collective".

Se mesurer à des équipes africaines en déplacement "constitue toujours une source d'inquiétude car ces rencontres se déroulent dans des conditions différentes nécessitant une concentration et une présence physique et mentale au vu de la force physique et de la compétitivité des équipes adverses", précisant que le stage de concentration des éléments nationaux pour ces deux échéances est très important pour poursuivre le travail sur tous les points et les détails.

Le sélectionneur national a mis en avant le travail sur le terrain et en dehors à travers la communication avec les joueurs afin que l'équipe nationale soit prête pour les qualifications de septembre prochain.

À la lumière de la propagation de la pandémie de Covid-19, le coach a souligné la mise en place d'un programme spécial pour les joueurs en

vue d'une préparation exemplaire, ajoutant qu'il avait souhaité disputer des matchs amicaux en dehors du Maroc.

Concernant le report des matchs qualificatifs pour le Mondial du Qatar, M. Halilhodzic a fait savoir que les Lions de l'Atlas sont en phase finale des préparatifs et exploiteront au mieux le temps qui reste pour renforcer davantage leurs préparatifs.

Il a, par ailleurs, indiqué que la liste dévoilée comporte des joueurs évoluant au championnat national, à l'instar d'Anas Zniti, Ahmed Réda Tagnaouti, Ayoub El Amloud, Yahya Jabrane, Ayoub El Kaabi et Soufiane Rahimi, des éléments expérimentés qui ont démontré une performance et un niveau distingués, rappelant que l'équipe nationale, qui appartient à tous les Marocains, reste ouverte à ceux qui la méritent et travaillent avec sérieux. Et d'affirmer que la convocation d'Ilias Chair, qui évolue à Queens Park Rangers, fait suite à un suivi de

ses matchs avec son club. "J'ai suivi Ilias au cours des derniers matchs et c'est un joueur qui sait se positionner et apportera une valeur ajoutée au groupe". La liste de l'équipe nationale dévoilée par Vahid Halilhodzic a été marquée par la présence des piliers des Lions de l'Atlas qui signent de bonnes performances avec leurs équipes évoluant dans les championnats européens. La sélection nationale

affrontera en match amical le Ghana le 8 juin et le Burkina Faso le 12 du même mois au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat à partir de 20h00.

Le tirage au sort des éliminatoires africaines qualificatives à la Coupe du monde de football (Qatar 2022) a placé le Maroc dans le groupe I avec la Guinée, la Guinée-Bissau et le Soudan.

## Le Onze national toujours 34<sup>ème</sup> au classement FIFA

L'équipe nationale marocaine de football a conservé sa 34<sup>ème</sup> place au classement de la Fédération internationale de football (FIFA), publié jeudi. Les Lions de l'Atlas totalisent 1479,32 points. Ils occupent la 5<sup>ème</sup> place au niveau continental derrière le Sénégal (1542,45 pts), la Tunisie (1512,88 pts), le Nigeria (1487,16) et l'Algérie (1486,69).

La Belgique maintient sa première position au classement, suivie par la France, tandis que le Brésil occupe la 3<sup>ème</sup> place.

L'Angleterre et le Portugal stagnent respectivement à la 4<sup>ème</sup> et à la 5<sup>ème</sup> positions.

## Des associations médicales japonaises mettent en garde contre l'organisation des JO de Tokyo

Une association médicale japonaise a appelé jeudi à ce que les Jeux olympiques de Tokyo se tiennent à huis clos en raison du coronavirus, alors qu'une autre organisation de médecins a demandé l'annulation de l'événement, mettant en garde contre une "catastrophe" potentielle.

Dix départements japonais, dont celui de Tokyo, sont actuellement soumis à un régime d'état d'urgence en raison d'une recrudescence des infections, et ce dispositif devait de nouveau être prolongé vendredi par le gouvernement.

Par ailleurs, selon de nombreux sondages, le public nippon est largement opposé à la tenue des Jeux prévus du 23 juillet au 8 août.

L'Association médicale de Tokyo, qui compte plus de 20.000 membres, n'a pas appelé à leur annulation. Mais son président, Haruo Ozaki, a estimé jeudi qu'"organiser les Jeux sans spectateurs serait le strict minimum, compte tenu de la situation actuelle". Les organisateurs

de Tokyo-2020 ont déjà interdit les supporters venant de l'étranger, une première dans l'histoire olympique. Une décision concernant la présence ou non de spectateurs résidant au Japon est attendue en juin.

M. Ozaki a exhorté le gouvernement japonais à prendre immédiatement des mesures plus strictes contre le coronavirus, prévenant que c'était "la dernière chance" de maîtriser les infections avant les Jeux.

Pour sa part, Naoto Ueyama, président d'un syndicat de médecins japonais, a plaidé pour l'annulation des JO de Tokyo.

"Initialement, les Jeux olympiques de Tokyo avaient été surnommés 'Jeux de la reconstruction' après le tremblement de terre et le tsunami de 2011", mais ils pourraient générer une autre catastrophe", a-t-il encore dit.

D'autres organisations médicales du pays, dont une association représentant environ 6.000 médecins à Tokyo, ont déjà réclamé l'annulation des JO ce mois-ci.

## Premier Festival régional des jeux sportifs scolaires

Le premier Festival régional des jeux sportifs scolaires a été organisé, récemment à Aït-Melloul, au niveau des centres sportifs relevant de l'Académie régionale de l'éducation et la formation (AREF) de Souss-Massa, sous le thème "L'activité sportive scolaire, source de bonheur pour nos enfants et signe d'une école équitable et inclusive".

Tenue par la section régionale de la Fédération Royale marocaine du sport Scolaire en coordination avec un nombre de partenaires, cette manifestation sportive qui a eu lieu au lycée "Homman El Fetouaki" relevant de la direction provinciale d'Inzegane-Aït Melloul, va de pair avec les projets de la loi cadre 51.17 relative au système d'édu-

cation, de formation et de recherche scientifique, notamment le projet 11 lié à la promotion du sport scolaire.

L'événement, qui s'est déroulé dans le respect des mesures sanitaires pour lutter contre la Covid-19, a connu la participation de 292 d'élèves, dont 30 en situation de handicap.

Les centres sportifs relevant de l'AREF de Souss-Massa qui profitent à 20.000 élèves, visent à former des champions en herbe en mettant en place les conditions nécessaires pour améliorer les compétences de ces jeunes sportifs.

À l'issue de ce festival sportif, des médailles et des tenues de sport ont été distribuées au profit des participants.



## Championnat arabe de futsal

### L'EN en finale

La sélection marocaine s'est qualifiée pour la finale du Championnat arabe de futsal après son écrasante victoire, jeudi au Caire, face au Bahreïn sur le score - fleuve de 6-0.

Les réalisations de l'équipe nationale ont été l'oeuvre de Saad Kniya, Achraf Saoud (2 buts), Otmame Bourmouz, Soufiane Bourite et Idriss Raïs.

En finale, qui se jouera samedi, le Maroc sera opposé au pays

hôte, l'Égypte, qui s'est qualifié dans la douleur face à une coriace sélection émiratite sur le score étiérué de 4-3.

Le Maroc a les meilleures attaque et défense de la compétition avec 22 buts marqués et seulement 2 buts encaissés.

Les poulains de Hicham Deguig s'étaient qualifiés haut la main pour les demi-finales après avoir gagné les trois matches de la phase de poules.

C'est parti pour l'ultime tiers du championnat Pro 1 de football

# Sérieux tests rbatis pour les clubs casablancais

Le championnat national de football, Botola Pro 1, se poursuivra ce week-end pour le

## Programme

### Samedi

17h00 : RGAZ-DHJ (Stade non déterminé)

19h15 : MAS-OCS (Stade Hassan II à Fès)

21h30 : RCOZ-IRT (Complexe OCP à Khouribga)

### Dimanche

17h00 : MCO-SCCM (Stade d'honneur à Oujda)

19h15 : FUS-WAC (Stade Prince Héritier Moulay El Hassan à Rabat)

21h30 : Raja-ASFAR (Complexe Mohammed V à Casablanca)

21h30 : MAT-HUSA (Stade non déterminé)

compte de la 21ème journée qui sera amputée de la rencontre RSB-CAYB, en raison de l'engagement continental de l'équipe berkanie qui devait affronter, vendredi à Doha, le club égyptien d'Al Ahly dans le cadre de la Supercoupe d'Afrique.

L'entame de l'ultime tiers du concours sera marquée par un double choc entre clubs casablancais et rbatis. Un nouveau duel à distance, prévu ce dimanche, entre le WAC et le Raja, deux protagonistes au titre pas prêts du tout à lâcher du lest. Les Rouges, leaders et qui tiennent plus que jamais à conforter ce statut, seront certainement attendus de pied ferme par une équipe de FUS, composée majoritairement de jeunes crampons qui ne se feront pas prier pour s'offrir le Wydad.

Un WAC au grand complet qui ne manquera certainement

pas de rester fidèle à sa tactique, la pression et l'attaque à outrance d'entrée de jeu dans l'espoir de débloquer la situation et aligner une douzième victoire de la saison. Scénario que les Fussistes tâcheront d'avorter afin de ramener au classement et se rapprocher de la barre des 30 points.

Une opposition qui promet à l'instar du classique Raja-ASFAR qui sera teinté d'un parfum de revanche. Les Verts, éliminés de la Coupe du Trône par cette même formation militaire, auront à cœur de s'adjuger le gain de cette partie, ce qui leur permettra de rester aux trousseaux du Wydad, voire le doubler au cas où celui-ci céderait le pas du côté du stade Prince Moulay El Hassan de Rabat.

Les deux autres rencontres dominicales ne manqueront point d'attrait, à commencer par le match MCO-SCCM. Sur le

papier, les Oujdis partent avec les faveurs des pronostics, contrairement à la partie MAT-HUSA, qui se jouera sur une pelouse neutre non encore arrêtée, placée sous le signe de l'équilibre.

Samedi, la RGAZ, bon dernière, accueillera dans un stade non encore déterminé, le DHJ qui se trouve sur un trend ascendant depuis quelques journées, au moment où le MAS, qui peine à rectifier le tir, sera à l'épreuve de l'OCS, club joueur, drivé depuis les gradins par Saïd Chiba, en attendant de régler le différend avec l'ex-coach, Abdelhadi Sektioui.

Le troisième match programmé samedi mettra aux prises au Complexe OCP de Khouribga le RCOZ et l'IRT. L'équipe du Rapid Oued Zem qui s'est ressaisie compte bien conserver cette cadence salvatrice, même si sa mission s'annonce ardue devant

des Tangérois bien outillés pour s'en tirer à bon compte.

Mohamed Bouarab



## Botola Pro D2

Le programme des matchs de la Botola Pro D2 de football prévus en cette fin de semaine se décline comme suit :

### Samedi

17h00 : ASS-RAC (Stade Boubker Ameer à Salé)

17h00 : WST-JSS (Stade municipal à Témara)

### Dimanche

17h00 : KAC-SM (Stade municipal à Kénitra)

17h00 : TAS-WAF (Stade des Roches Noires à Casablanca)

19h00 : CAK-IZK (Stade municipal à Khénifra)

A noter que les matches UTS-CJBG et RBM-OCK devaient être disputés vendredi.

# Le Raja ne lâche pas le morceau

## Le MAT déroule à Berrechid

Le Raja de Casablanca (RCA) a arraché jeudi la victoire (1-2) sur la pelouse du Chabab Mohammédia (SCCM), au stade El Bachir, pour le compte de la 20ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Les locaux ont pris l'avantage par le biais d'Abderrazak Nakous (13e), avant que Ben Malango n'égalise pour les Verts dès l'entame de la deuxième période (49e).

Aux derniers souffles de la rencontre, l'arbitre a sifflé un penalty pour les visiteurs, transformé par Mohsine Moutouali (90e+8).

Cette victoire a permis aux hommes de l'entraîneur tunisien Lassaad Chabbi de rester à une longueur du leader, le Wydad de Casablanca.

Pour sa part, le Chabab de Mohammédia stagne à la 14ème position avec 20 unités.

Plus tôt dans la journée, le Moghreb de Tétouan a dominé le Youssoufia de Berrechid (3-0).

Après une première période sans réalisations, Taoufik Safsafi parvient à ouvrir le score au retour des vestiaires (50e), avant que Mohamed Kamal ne double la mise à la 79ème minute.

Confirmant sa bonne prestation lors des 90 minutes, Hamza El Mousaoui enfonce le clou et signe le troisième but de son équipe (90e). Grâce à cette victoire, le MAT se hisse à la 7ème position ex aequo avec l'Olympic de Safi (OCS) avec 26 unités. Le CAYB reste 15e avec 19 points.

## Championnat national de basketball

# Le choc CRA-IRT au rendez-vous

La division excellence du championnat national de basketball sera au rendez-vous ce week-end avec le match choc entre Chabab d'Al Hoceima (CRA) et l'Ittihad de Tanger (IRT) pour le compte de la 10ème journée (phase retour), au titre de la saison 2020-2021.

Le CRA, qui a remporté une importante victoire lors de la dernière journée aux dépens de la Renaissance de Berkane (RSB), recevra dans un match passionnant, à la salle 8 Mars d'Al Hoceima, l'équipe du Détroit, l'IRT. Les deux équipes aspirent à remporter les points de la rencontre.

Pour le compte de la même poule, la tâche d'Amal El Hajeb (AREH), ne sera pas facile lorsqu'il se déplacera à la salle 11 Janvier de Fès, pour affronter le

leader actuel, le Maghreb de Fès (MAS), qui reste le grand favori de ce match visant la 10ème victoire d'affilée de la saison.

Dans la poule Sud, le leader, le FUS de Rabat, espère confirmer son bon parcours lors du championnat de cette saison, en accueillant le Chabab El Ouatia de Tan Tan (ASCEBB) à la salle Ibn Rochd à Rabat, grâce à ses joueurs expérimentés menés par le vétéran Mustapha El Khalfi.

De son côté, l'AS FAR, récemment vainqueur de la Coupe de Trône, se rendra à la cité des alizés pour affronter Amal d'Essaouira (ASE), dont les performances se sont détériorées. Voici, par ailleurs, le programme de la 10ème journée (phase retour) de la division excellence du championnat national de basketball (saison 2020-2021):

### Poule Nord

#### Samedi

(14h00) Club Pomme Athletic Midelt - Renaissance de Berkane (16h00) Maghreb de Fès - Amal El Hajeb

(16h00) Association Michlifen Ifrane - Lixus Larache (19h00) Chabab Al Hoceima - Ittihad de Tanger

### Poule Sud

#### Samedi

(14h00) Amal Essaouira - AS FAR

(16h00) FUS de Rabat - Chabab El Ouatia Tan-Tan

Dimanche (16h00) Olympique de Safi - Kawkab de Marrakech AS Salé - Wydad de Casablanca (reporté).

## Le livre

Jadis la rentrée universitaire me mettait dans un état de stress et d'exaltation qui en faisait un des événements les plus mémorables de l'année. A présent elle ne me fait plus battre le cœur. Les gens, hormis les femmes désirables, ont cessé de me faire peur. Je ne me sens plus obligé d'épater mes élèves à tout prix. Et je me rends tranquillement, à pied, à mon premier cours. Un soleil presque tiède éclaire les arbres rouge et or dans leur splendeur automnale.

Je reprends contact avec les collègues du département d'anglais. Impressions de vacances.

L'Islande en famille, nous n'aimons pas la chaleur.

- Noir moutier avec des copains, j'ai toujours aimé les îles.

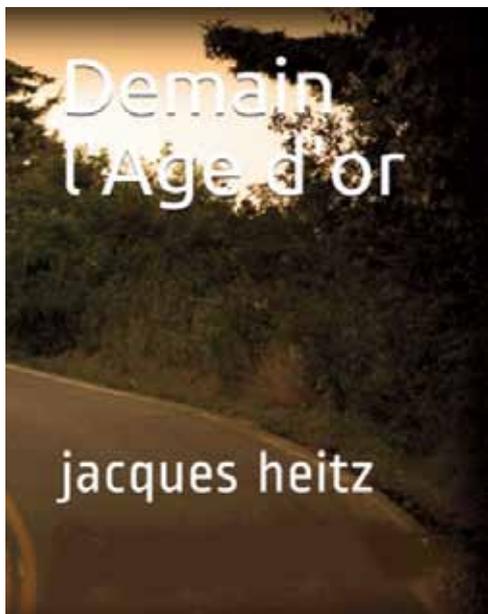
- Le Costa Rica sacaudos avec ma fille. Le paradis pour qui aime la nature.

- La Californie, il faut bien que j'entretienne mon anglais. Road trip dans l'immensité.

- La Zélande tout simplement. Le soleil y a même fait une courte apparition.

Nous avons eu un jour de beau temps.

- Ettoi Olivier? Tu as l'air en pleine forme, tu'es bien amusé? - Et comment ! Parents en hosto puis en maison de retraite. Un déménagement tout seul. Et mon père vient de mourir. Excusez-moi, ne faites pas attention, je ne veux pas casser



l'ambiance. J'aime toujours autant la Provence.

Il y a les seniors usés, désabusés, qui ont renoncé à toute innovation et rabâchent depuis des décennies le même cours en attendant l'heure de la retraite. Et d'autres, pourtant du même âge, à la vitalité intacte, pleins de fougue et de projets. Les nouveaux, les plus jeunes, stressés

comme moi jadis, anxieux de faire leurs preuves. Je n'attends d'eux qu'un peu de chaleur, un repas ensemble à la cafétéria, quelques plaisanteries aux réunions auxquelles je ne peux échapper. Pas de présence féminine qui puisse alimenter mes fantasmes. Chaque année, deux ou trois étudiantes me font un effet qu'elles ignoreront tou-

jours. Plus j'avance en âge, plus je sais infranchissable le fossé qui nous sépare. Entre les filles trop jeunes et les collègues trop mûres, mon cœur reste calme et mon esprit peut se consacrer sans fièvre à mes cours, parler de romans, de textes, de contextes et même d'intertextualité.

Depuis longtemps j'ai laissé tomber le jargon au goût du jour. Je connais les modes inconnues en dehors du cercle restreint de la critique littéraire. Je sais ce qu'on doit dire de suffisamment abscons pour paraître profond. L'obsession, comme d'une qualité en soi, de la modernité, de la postmodernité, voire de la postmodernité d'avant-garde. Dans quel courant vous situez-vous, cher ami ? Nulle part, je ne suis pas un courant, je suis la rivière. Ma carrière est faite, je ne me soucie plus de plaire à l'inspection académique. Ce qui m'importe, c'est d'être vrai, pas d'endosser la théorie des autres. Que mon enthousiasme touche le cœur et l'esprit de mes étudiants, que mes propos deviennent mémorables. Ne pas sombrer tout de suite dans l'oubli à l'instar de mon père mort il y a peu. Le souvenir déjà s'estompé, ni ma mère ni ma sœur n'en parlent plus. Il ne reste que son jardin, là-bas à Manosque, aux mains de gens qui ne l'ont jamais

connu.

Infranchissable hélas l'abîme entre ce que je voudrais transmettre et ce que les étudiants sont en mesure de recevoir. Ceux de première année que je prends en début d'après-midi me donnent l'impression d'être passés directement de l'école primaire à l'université sans avoir fréquenté le secondaire. Un test rapide m'apprend qu'ils ignorent presque tout des quatre subjonctifs en français, que conjuguer s'asseoir, déchoir, acquiescer, acquérir, leur pose de sérieux problèmes. S'ils m'impressionnent parfois par leur virtuosité à rédiger un texte sans orthographe ou par leur connaissance de l'informatique, ils me donnent l'impression de n'être là que parce qu'ils n'étaient pas bons en mathématiques, et non par amour de la littérature. Si la lecture d'«Harry Potter» en anglais leur est difficile, comment vais-je me faire comprendre quand je leur parlerai dans cette langue du Deep South, de la Cotton Belt, des trois péchés originiaux qui ont fondé la mentalité de l'Amérique, extermination des Indiens, esclavage et guerre civile fratricide ? Je crains que la littérature ne soit devenue pour eux un objet de musée, une pièce d'archéologie comme la stèle des Licornes.

(A suivre)

## Recettes

### Gratin de courgettes

#### Ingrédients :

Pour 4 personnes  
3 courgettes  
2 oignons  
1 gousse d'ail  
100 g de gruyère râpé  
2 œufs  
2 c. à soupe de crème fraîche  
1 noisette de beurre ou huile d'olive  
Sel, poivre

#### Les étapes :

Émincer finement les oignons en lamelles. Faire fondre une noix de beurre dans une poêle avant de faire revenir brièvement les oignons à feu doux. Préchauffer le four à 180 °C. Éplucher si besoin les courgettes et les couper en rondelles. Une fois les oi-

gnons translucides, faire poêler les courgettes avec les oignons. En fin de cuisson, agrémenter avec l'ail haché.

Dans un bol, fouetter 2 cuillères à soupe de crème épaisse avec les œufs et le gruyère râpé. Assaisonner avec une pincée de sel et de poivre.

Verser les courgettes et les oignons colorés dans un plat à gratin. Recouvrir de sauce et enfourner pour un temps de cuisson d'environ 15-20 minutes en mode chaleur tournante. Faire gratiner 5 minutes en mode grill en fin de cuisson.

À la sortie du four, laisser refroidir quelques minutes avant de servir. Ce plat est à déguster seul ou en accompagnement d'une viande.



## Les étés chauds propices aux feux zombies



Les feux "zombies", qui courent dans les tourbières, ont tendance à reprendre après des étés chauds, selon une étude parue mercredi dans Nature, qui souligne qu'ils pourraient devenir plus fréquents avec le changement climatique.

Ces feux, qui ont provoqué de gigantesques incendies dans l'Arctique en 2020, sont capables de brûler sous terre et sous une couche de neige pendant l'hiver et de ressurgir en été.

Des chercheurs ont utilisé des données satellites pour retracer la saison des incendies en Alaska et dans le nord-ouest du Canada sur une période de 17 ans.

Il en ressort que des tempé-

ratures extrêmes l'été et une saison intense d'incendies permet à certains feux de pénétrer dans le sol des tourbières riche en carbone, qui les alimente pendant l'hiver.

"Quand les gens pensent aux feux de forêts, ils pensent à des arbres qui brûlent", indique Sander Veraverbeke, de l'université libre d'Amsterdam et co-auteur de l'étude. "Mais dans ces zones du grand Nord, dans les forêts boréales, environ 90% du carbone émis vient du sol".

La neige joue aussi un rôle d'isolant, poursuit-il.

Selon cette étude, ces feux "zombies" restent relativement rares et ont contribué à 0,8% des zones brûlées entre 2002 et 2018.

Mais cela varie fortement en fonction des températures estivales, avec un chiffre qui a grimpé à 38% des zones brûlées une année. Cela suggère que le phénomène pourrait s'aggraver avec le réchauffement climatique, selon les chercheurs. Les températures augmentent plus vite dans les régions polaires que dans d'autres zones du globe. L'Arctique dans son ensemble a connu sa deuxième année la plus chaude jamais mesurée en 2020, à 2,2° au-dessus de la moyenne 1981-2020. Pour Sander Veraverbeke, prévoir où ces feux "zombies" vont émerger, en se basant sur les incendies de l'année précédente, permettrait de mieux les combattre.